

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HERBERT, N. P.
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
Rue du Dépôt - Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

VOL. XXV No. — 15

Beauceville-Est — VENDREDI, 9 JANVIER 1925

L'EXEMPLAIRE : CINQ SOUS.

DANS NOS PAROISSES

Nous publions ci-dessous quelques courriers reçus trop tard pour pouvoir les publier dans notre dernier numéro, espérant qu'ils intéresseront tout de même nos lecteurs.

BERTHIER

(en bas)

Bonne Année! — D'accord avec la coutume établie par un usage plus que séculaire la correspondante de Berthier s'empresse de présenter à tous ses lecteurs, ses vœux très sincères de bonheur, de prospérité et de longue vie. Elle souhaite que l'année 1925 soit pour tous, paisible, prospère, remplie de joies douces et simples, exempte de peines, de déceptions, de maladies et de deuils.

M. Oscar Mercier "Capitaine sur le "Looss" était dans sa famille, dimanche.

Mlle Berthe Dumas, institutrice à Portneuf, est chez son père, M. Alfred Dumas, pour les vacances du Jour de l'An.

Mlle Camille Gagné, qui fait ses études au couvent du Bon Pasteur de la Rivière du Loup, est arrivée chez elle pour le temps des fêtes.

M. Jos. Lachance "ingénieur sur le "Looss" était chez lui, dimanche.

M. Xavier Morin, de Saint-François, ainsi que sa fille, Mme Vve X. Blais, était de passage, ces jours derniers, chez M. Jos. Morin, hôtelier.

M. Georges Blais de Québec était, le jour de Noël, l'invité de son amie, Mlle Imelda Bélanger.

M. Eugène Fortin, agent d'assurances, est en promenade pour quelques temps chez son grand-père, M. Michel Ménard et aussi chez ses amis.

M. Elisée Dufour est revenu de Saint-Antoine, après un séjour de plusieurs mois.

M. Albert Blais était en promenade à Montmagny, la semaine dernière, chez ses cousins MM. J. Amédée Lévesque et Welly Paquet.

Mlle Cécile Dumas qui est finissante au couvent de la Congrégation Notre-Dame de Saint-François, est chez elle pour le temps des fêtes.

MM. Paul Carignan, agronome de Montmagny et Philippe Hamel, du Village des Aulnaies, étaient de passage à Berthier, ces jours derniers, chez M. J. X. Blais.

Mme Alexandre Roy et son fils Roméo sont allés à Québec, mardi, en voyage d'affaires.

Election. — Nous apprenons avec plaisir que M. Eugène Guilmette a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Bouffard, sortant de charge. Nos félicitations.

Radio. — Nous félicitons M. Évariste Carboneau, marchand, qui vient de faire l'acquisition d'un superbe "Radio".

SAINT-PAMPHILE

Va et Vient. — M. Oscar Bilodeau est venu passer le jour de Noël chez sa mère, Mme Achille Bilodeau.

M. Alcide Morin, autrefois employé à la Banque d'Hochebourg, était de passage ici, la semaine dernière.

M. l'abbé Lemieux, curé de Saint-Adalbert, était de passage ici, le 30, l'heure de la messe du curé Guimont.

M. Jos. Bilodeau, E. E. D. à l'Université de Québec, est en vacances chez sa mère, Mme Achille Bilodeau.

M. R. Astell, gérant de la banque d'Hochebourg, est en vacances chez sa mère à Victoriaville. Il sera de retour au commencement du janvier.

Les 26 et 27 à eu lieu la visite des classes de la paroisse par M. le Curé et M. le Vicaire. A tous les écoliers et écolières, qui entrent en vacances, nous souhaitons beaucoup de plaisir.

A tous les lecteurs et collaboratrices du "PEUPLE" je souhaite une bonne et heureuse Année.

"La Correspondante".

Les poudres Miller contre les vers — étant partout en demande, peuvent être obtenues chez n'importe quel pharmacien ou droguiste pour une très petite somme. Elles sont un remède sûr contre les vers et on peut compter sur elles pour l'expulsion des vers du système et diminuer les souffrances causées par ces intrus. Il y a bien des mères qui se réjouissent pour leurs enfants.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Va et Vient. — M. Jos. Proulx, de Montmagny était de passage dans notre paroisse, le jour de Noël.

M. Antonio Fauchon ainsi que sa sœur, de Sainte-Claire, sont en visite chez leur frère, M. Albert Fauchon.

Le 23, M. L. P. Plante, N. P. d'Armagh, est venu en voyage d'affaires.

M. Ludger Godbout a été élu marguillier en remplacement de M. Louis Fournier, sortant de charge.

Funérailles de Mme Charles Mignault. — Samedi, le 20 décembre, s'endormait doucement dans le Seigneur, Mme Julie Laliberté, après quelques heures de maladie seulement. Ses funérailles ont eu lieu, mardi, le 23, à neuf heures, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

M. le curé Poulin officiait. Les porteurs étaient: MM. Thomas Gaudreau, Narcisse Proulx, Archer Proulx et Ludger Godbout. M. Arthur Fournier portait la croix.

Conduisaient le deuil, ses fils, MM. Charles, Joseph, Paul et Willie Mignault, sa fille, Mme Thomas Gagné et plusieurs autres petits enfants, neveux et nièces suivaient la dépouille mortelle. Remarques entr'autres, M. Jean Laliberté, son frère, de Honfleur et M. Alphonse Laliberté, M. et Mme Albert Robert, de Saint-Damien, Mme Alphonse Métivier, de Québec.

Que la famille en deuil veuille bien accepter nos plus sincères sympathies.

Nous apprenons que M. L. Fortier, de Lévis, a fait l'acquisition du moulin de M. Albert Fauchon.

M. Jos. Tanguay est revenu d'un voyage à Québec.

Naissances. — M. et Mme Jean Mercier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Édouard, Étienne, Parrain et marraine: M. et Mme Ed. Asselin.

Mme Alf. Bouffard, un fils: Joseph Napoléon, Camille, Parrain: M. Napoléon Collin, fils, marraine: Mlle Cécilia Collin.

Nos félicitations.

M. Willie Mignault, de New-Britain, est venu passer l'hiver avec sa sœur, Mme Thomas Gagné. Nous lui souhaitons la bienvenue.

M. et Mme Bruneault, de Québec, étaient les hôtes de M. et Mme Georges Tanguay, cette semaine.

Le 28 décembre, M. Joseph Collin, de Rivière du Loup, est venu rendre visite à ses frères.

SAINT-JEAN PORT JOLI STATION

(Spécial)

Nos sympathies à M. et Mme Gaspard Cloutier, qui ont eu la douleur de perdre leur bébé, Marie Simonne Lorette, âgée de 8 mois.

M. et Mme Ernest Bélanger sont allés à l'Islet, le 24, assister aux funérailles de leur beau-frère, M. Cléophas Gaudreau.

Mme Jos. P. Chouinard est allée à Québec, le 24.

Mlle Yvonne Morin, institutrice, est venue passer les vacances du Jour de l'An dans sa famille.

SAINTE-PERPETUE

MM. Agilias Gagnon, Delphis Pelletier, Fortunat Desrosiers, Lorenzo Labbé, François Boulanger, Joseph Desrosiers et Georges Labbé sont allés à Saint-Pamphile, le 24 décembre.

Le parachèvement de notre église est commencé et les travaux sont poussés activement.

Il y a beaucoup de malades dans notre paroisse. A tous nous souhaitons que l'année nouvelle leur apporte une entière guérison.

MM. Arthur Duval et Louis Lord sont allés à Saint-Jean Port Joli, le 23 décembre et M. Arthur Duval s'est rendu à Montmagny pour affaires.

A tous, lecteurs et lectrices du Peuple, la correspondante offre ses meilleurs souhaits de Bonne Année. Que l'Année 1925 soit une année saine et heureuse.

SAINT-EUPHEMIE

Mlle Lucienne Thibault, de Québec, est revenue dans sa famille, à la suite d'une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nos félicitations à M. Jos. W. Bouffard qui a été élu marguillier, le 25, en remplacement de M. Chs. Mercier, sortant de charge.

Mlle Alma Collin est allée à Québec, la semaine dernière.

Naissance. — M. et Mme F. X. Desrosiers font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, baptisé le 23, sous les noms de Joseph Philias, Parrain et marraine: M. et Mme Philias Breton, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.

MM. J. A. Ratté, de Saint-Paul, secrétaire de notre paroisse, ainsi que Diogène Gagné étaient de passage dans notre paroisse, le 23, par affaires.

Mme Vve Évariste Bouffard, de Trois-Rivières, est venue passer le temps des fêtes chez des parents et amis.

M. Louis Nadeau est allé à Monk et à Sainte-Perpétue passer quelques jours, la semaine dernière.

M. Lauzonme Bouffard est allé à Saint-Paul, dimanche.

M. Jos. A. Proulx, de Montmagny, était de passage dans notre paroisse, le 28.

SAINT-DAMASE

De passage. — Mme Armand Fournier ainsi que Mlle Gilberte Labrecque, étaient à Québec, le 17, chez des parents.

M. Gérard Dubé, fils de Joseph, qui était en promenade chez des parents à Montréal, est revenu très enchanté de son voyage.

M. et Mme Alphonse Gamache sont allés à Sainte-Louise, assister aux funérailles de Mme David Castonguay.

M. le Curé était à Saint-Jean Port Joli, le 18.

M. et Mme J. Gaudreau, de Sainte-Perpétue, étaient chez M. J.-Bte. Bélanger, le 19.

Naissances. — M. et Mme Pierre Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille: Marie Cécile Aurélienne, Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Pelletier.

M. et Mme Arthur Mercier sont les heureux parents d'un fils: Arthur Laurent, Parrain et marraine: M. et Mme J. Mercier.

M. et Mme Wilfrid Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille: Marie Claire Gemma, Parrain et marraine: M. et Mme Noël Pelletier.

M. et Mme Adrien Gagnon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Joseph Louis Armand, Parrain et marraine: M. et Mme Louis Dubé.

Nos félicitations.

M. et Mme Arthur Fortin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Joseph Armand Noël, décédé le même jour. Parrain et marraine: M. et Mme Anguste Pellerin.

Nos sympathies.

CAP SAINT-IGNACE STATION

M. et Mme Arthur Fortin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Joseph Armand Noël, décédé le même jour. Parrain et marraine: M. et Mme Anguste Pellerin.

Nos sympathies.

M. et Mme Ernest Bélanger sont allés à l'Islet, le 24, assister aux funérailles de leur beau-frère, M. Cléophas Gaudreau.

Mme Jos. P. Chouinard est allée à Québec, le 24.

Mlle Yvonne Morin, institutrice, est venue passer les vacances du Jour de l'An dans sa famille.

SAINT-RAPHAEL

Le 17, eurent lieu les funérailles de M. Xavier Latulippe, décédé à Québec, après une longue maladie.

A une assemblée tenue dimanche dernier, M. W. Lemieux a été élu marguillier par acclamation en remplacement de M. G. Carboneau, sortant de charge.

Pendant l'année 1924, il y a eu dans notre paroisse, 65 baptêmes, 37 sépultures, 14 mariages. Il a été distribué 31500 communions.

Rappelez-vous
du nom

Le Nom
"Royal Yeast
Cakes"
(Gallettes de Levain Royal)

Est votre garantie
de qualité. Elles
sont de la plus
haute qualité re-
connue pour au
delà de 50 ans.

GALETTES
DE LEVAIN
ROYAL



SAINT-PAUL DU BUTON

Nouveau Marguillier. — M. Charles Côté, marchand, a été élu marguillier en remplacement de M. François Nicolle, sortant de charge. Nos félicitations.

Baptêmes. — Le 21, a été baptisé un enfant de M. et Mme Omer Langevin, née Hermeline Gaudreau, Parrain et marraine: M. et Mme Mercier, de Notre-Dame du Rosaire, oncle et tante de l'enfant.

Le 22, l'épouse de M. Louis Proulx, née Régina Côté, un garçon. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Décès. — M. Raoul Langlois, de Montréal, est de retour chez son père, M. Israël Langlois.

M. le notaire Maurice Cloutier et Mme Cloutier sont de retour d'une promenade à Saint-François, chez M. Alphonse Jean.

M. Joseph Lavergne, étudiant, du Collège de Lévis, est venu passer les fêtes chez son père, M. Auguste Lavergne.

Mme Edmond Bélanger avec sa fillelette Jacqueline, de Bennington, Vt. est venue passer le temps des fêtes chez son fils, M. Joseph Bélanger, et autres parents.

Mlle Marie-Jeanne Morin, institutrice, est partie à Saint-François passer les vacances des fêtes dans sa famille.

La Fête de Noël. — Nous avons eu une belle fête de Noël, célébrée avec solennité. M. l'abbé Montreuil a célébré la messe de Minuit, les communions ont été très nombreuses, les écoliers du couvent ont fait du beau chant avec des cantiques de Noël durant la messe de l'Aurore.

Un Révérend Père du Saint-Sacrement a donné le sermon de circonstance à la messe du jour; il a aussi aidé notre Curé à entendre les confessions.

Le Divin Enfant de la Crèche a du sourire de bonheur et prier son Père Céleste de répandre ses abondantes bénédictions sur ses fidèles adorateurs qui se pressaient autour de son berceau en cette nuit anniversaire de sa naissance.

M. Jos. A. Proulx, de Montmagny, était, dimanche dernier, de passage dans notre paroisse.

A l'issue de la messe, il a donné une intéressante conférence aux cultivateurs.

WESTBROOK, MAINE.

M. et Mme François Avoine, ainsi que MM. Onésime et Ernest Pellerin sont allés passer quelques jours dans la Massachusset, chez leur oncle, M. Alphonse Bernier.

MM. Maxime et Adélard Avoine sont partis pour aller travailler dans les chantiers des Montagnes Blanches.

M. Onésime Pellerin et Mlle Marie-Jeanne Avoine sont allés passer quelques jours à Lewiston, Maine.

Les Cors les plus obstinés ne peuvent résister au Holloway's Corn Remover. Essayez-le.

SAINT-PIERRE

Va et Vient. — Mlle Alma Caron et M. Jos. Vézina, de Montmagny, sont venus chez M. Edouard Lamonde.

Mme Narcisse Gaumont est de retour d'une promenade à Thetford-Mines, chez son frère, M. François Lévesque. Elle a aussi visité sa sœur, la Révérende Mère Joseph de l'Enfant-Jésus, à Québec.

Mlle Madeleine Côté, de Saint-Fabien, est en visite chez sa sœur, Mme Vital Coulombe.

Mlle Lucienne Beaumont a passé le jour de Noël à Québec, chez ses parents.

M. Jos. Lecompte, étudiant au Collège de Lévis, est venu passer les vacances du jour de l'An chez son père, M. Ad. Lecompte.

M. Georges Hamel, télégraphiste à Québec, est venu passer le jour de Noël, chez son père, M. Hamel, agent.

Le 23 décembre dernier, est décédée après une journée de maladie seulement, une vénérable octogénaire, dans la personne de Mme Elenne Talbot, née Georgiana Vallières, à l'âge de 82 ans et 3 mois.

Ses funérailles ont eu lieu, le 26, à 10 heures au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

M. André Blais portait la croix et M. Alphonse Beaudoin conduisait le corbillard.

Les porteurs du corps étaient: MM. Elzéar Morin, William Messeroux, Joseph Roy et Alfred Talbot.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, son époux, plusieurs filles et 2 fils.

M. Mme Talbot avaient célébré leurs noces de diamant en juillet dernier.

Mlle Rose-Alma Talbot, de Québec, est l'hôte de son amie, Mlle Yvonne Mercier.

Mlle Georgiana Messeroux, de Montréal, est venue assister aux funérailles de sa grand-maman, Mme Étienne Talbot.

Mme Vve Samuel Picard et Mlle Thérèse Roy sont parties pour Yamachiche, où elles passeront les fêtes chez M. L. N. Roy.

M. et Mme Richard Létourneau passent le temps des fêtes à Québec.

Mlle Marie-Louise Gamache, institutrice à Saint-Georges de Beauce, est venue passer les vacances du jour de l'An dans sa famille.

Nos félicitations à M. Zéphirin Cloutier, qui a été nommé marguillier en remplacement de M. Louis Proulx, sortant de charge.

A peine la tombe de Mme Talbot venait-elle de se fermer que le funèbre glas annonçait la mort d'une autre personne, M. Philippe Morin, époux de Dame Philia Lecompte, âgé de 74 ans et 8 mois.

Ses funérailles ont eu lieu, le 30 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Son beau-frère, M. Azarie Lecompte, portait la croix, le char funéraire était conduit par M. Octave Morin. Les porteurs du corps étaient: MM. Joseph Blanchet, Israël Fournier, Edmond Blais et Elzéar Morin, gendres et neveu du défunt.

Nos sympathies aux familles en deuil.

Mlle Marie-Rose Couillard, de Montréal, est l'hôte de sa tante, Mme Léon Voyer.

ILE AUX GRUES

Naissances. — Le 29 décembre a été baptisée Marie-Rachel, Julienne, enfant de M. et Mme Joseph Vézina, Parrain et marraine: M. et Mme Amédée Arsenault.

Le 1er Janvier a été baptisée Marie-Jeanne-Arce, enfant de M. et Mme Denis Vézina, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Vézina, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Sont venus passer les vacances du jour de l'An parmi nous: MM. Louis et Gérard Lavoie, Jean-Charles Roy, M. et Mme Charles-François Painchaud, de Québec, MM. Marcel Normand, Rosario Bernier et André-Louis Painchaud, du collège de Sainte-Anne, MM. Jean-Baptiste Painchaud, Sylvio Vézina et Adrien Normand, du collège de Montmagny.

M. Victor Lavoie est allé suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. Joseph Étienne Lavoie a été élu marguillier, en remplacement de M. Jean-Baptiste Bernier.

La vente au profit de l'œuvre des Ames du Purgatoire, pour l'année 1924, a rapporté \$1035.58.

ECHOS DU PALAIS

Le bilan judiciaire du district de Montmagny pour 1924 qui vient d'être publié démontrant beaucoup d'activité chez les plaideurs.

En Cour Supérieure, 347 brefs ont été émis à la demande des avocats suivants:—

MM. Rousseau, Chouinard & Lavoie 156
" Gagné & Gagné 40
" Bérubé & Grenier 32
" Langlais, Langlais, Godbout & Tremblay 26
" Réal Lavergne 21
" Déchène & Choquette 10
Avocats étrangers et divers 62

L'an dernier le nombre de brefs émis était de 376, soit une diminution de 29 pour l'année 1924.

En Cour de Magistrat (Juridiction civile) 654 brefs ont été émis par l'entremise des avocats suivants:—

MM. Rousseau, Chouinard & Lavoie 165
" Réal Lavergne 83
" Gagné & Gagné 23
" Langlais, Langlais, Godbout & Tremblay 20
" Bérubé & Grenier 18
" Déchène & Choquette 9
Avocats étrangers et divers 336

En l'année 1923, 517 brefs avaient été demandés, soit une augmentation de 137 pour 1924.

SAINT-DAMIAN

Visiteurs. — M. l'abbé Pascal Potvin, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est venu passer la fête de Noël parmi nous. Il a aidé pour les confessions à notre dévot curé. C'est aussi lui qui a chanté la messe de Minuit. A la messe du jour, il a donné le sermon, nous développant avec succès le sujet de la naissance du Roi de la paix. Après le sermon il est monté au chœur de l'orgue, où il a rendu avec une belle cantique "O Divin Enfant", à l'Offertoire et "Adeste fideles" à deux voix avec M. C. E. LeBlond comme basse, à l'élévation. Nous le remercions sincèrement et nous espérons qu'il reviendra encore passer ses moments libres parmi nous.

Mlle Eugénie Caouette, de l'Islet, a passé la fête de Noël dans notre paroisse, l'invitée de son amie, Mlle Marie-Rose Caouette.

Plusieurs de nos jeunes gens sont descendus des bois pour passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans leur famille.

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Mathias Boucher, survenue à sa demeure, dimanche, le 28.

Nos sympathies.

Souhaits. — A l'occasion du renouvellement de l'année la correspondante de Saint-Eugène offre à tous les correspondants, lecteurs et amis du journal le "Peuple" une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Pensée. — A quiconque veut prendre l'express pour l'autre monde, la plupart des hygiénistes conseillent l'alcool.

Thérèse, marchand. Plusieurs parents et amis s'y sont donnés rendez-vous à cette occasion. Il y eut chant et musique, aussi de jolies déclamations.

Après s'être bien amusés, tous se séparèrent aux petites heures emportant chacun un bon souvenir de cette agréable réunion.

"Une invitée".
Va et Vient. — Le 22 décembre, M. le Curé J. B. Leclerc est allé à Saint-Aubert, assister au service anniversaire de feu M. le curé Jos. Richard.

Le 28, MM. Ernest et Valère Guillemont, ainsi que leur sœur, Mlle Elenne Guillemont, du Cap Saint-Ignace, étaient les invités de la famille Edmond Thérèse.

M. Clodas Thérèse est allé passer la fête de Noël à Québec.

Le 26, Mlle Florida Caron, institutrice,

LE PEUPLE

REDIGÉ EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Éclairer de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

Statistiques Agricoles

L'autre jour, un confrère quotidien de Québec déplorait avec raison le fait que le gouvernement de Québec avait suspendu, l'an dernier, son service de statistiques agricoles et il demandait que le bureau des Statistiques provinciales reçoivent, cette année, dans le budget, une allocation spéciale et assez substantielle pour lui permettre de reprendre d'une façon effective ce recensement important.

Nous n'hésitons pas un seul instant à embrasser cette manière de voir et à recommander une telle initiative. Les statistiques agricoles sont les plus importantes de toutes celles que nous recueillons. Ce sont elles qui nous mettront bien au courant de la marche ascendante de notre agriculture, de la valeur de nos terres et des récoltes qu'elles donnent au cultivateur. Nous avons besoin de ces statistiques pour baser nos campagnes futures et donner plus de force à nos affirmations. Et les agronomes, lorsqu'ils iront prêcher la bonne parole du progrès et des améliorations à apporter aux méthodes de culture seront également en mesure de citer des chiffres qui appuieront leurs données.

Le gouvernement provincial va commencer, en janvier prochain, un recensement démographique de notre population, afin de connaître exactement les naissances, les décès et les mariages. C'est une dépense nécessaire et que nous approuvons. Mais on nous concèdera facilement qu'un recensement agricole a, pour le moins, autant d'importance, ne serait-ce que pour aider considérablement à la création de nouveaux débouchés pour les produits de la ferme.

Nous appuyons donc vivement cette demande du confrère quotidien et nous espérons qu'elle trouvera écho chez nos ministres provinciaux.

NOTES HISTORIQUES

NOS DEPUTES

Hon. Christian Henry Poyer, député du comté de Beauce, à la législature provinciale 1867-74, et à la chambre des Communes à Ottawa 1867-1876. Sénateur pour la division Lauzon 1876-84.

CHEMIN DE FRONT DU PREMIER RANG SUD-OUEST DE SAINT-GEORGES EN 1856.

(Suite)

Le dit chemin aura trente six pieds de largeur mesure française y compris les fossés et sera fait et ouvert dans les endroits où il dévie de la ligne du chemin actuel, entretenu et réparé par tous les propriétaires occupants de terre chacun sur leurs terres respectivement. Le pont à faire sur le ruisseau de Joseph Roy devra avoir vingt pieds de largeur, et douze pieds de lambourdes, et sera fait, construit et réparé par les propriétaires de la terre sur laquelle le pont est construit, c'est-à-dire le dit Joseph Roy, et les propriétaires des quatre terres immédiatement au sud-est c'est-à-dire les nommés Rémi Bolduc, Joseph Dutil, Gaspard Morin et Henry Beider, l'étendue du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix arpent de front. Le pont sur le ruisseau de Jean-Olivier Roy sera construit, réparé et entretenu par le dit Jean-Olivier Roy, propriétaire de la terre sur laquelle coule le dit ruisseau, et les propriétaires des quatre terres immédiatement au sud-est de la terre du dit Roy savoir: Joseph Gosselin, David Poulin, Hubert Poulin et Joseph Labbé, et par les propriétaires des trois terres immédiatement au nord-ouest de la dite terre du dit Jean-Olivier Roy, savoir: Alexis Rodrigue et Louis Rodrigue, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de seize arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de Joseph Lessard devra avoir vingt pieds de largeur douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit Joseph Lessard, et par les propriétaires des cinq terres immédiatement au sud-est de la terre de Charles Létourneau, savoir: Rémi Bolduc, Jean Roy, Léon Poulin, Louis Veilleux et Abraham Paré, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de douze arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de William Harvey devra avoir vingt pieds de largeur et douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit William Harvey et les propriétaires des quatre terres immédiatement au nord-ouest du dit William Harvey, savoir: George Poyer, Rémi Bolduc, fils, Rémi Bolduc, père et Adam Roy, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de onze arpent. Le pont qui se trouve à la cote du Domaine aura vingt pieds de largeur et sera fait, entretenu et réparé par les propriétaires suivants: Augustin Poulin, William Munkel, Jérôme Rancourt, fils, Joseph Deblais, George Kale et William Poyer, E-cuyer, l'étendue en front de terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix-neuf arpent. La cote qui se trouve sur les terres de Joseph Veilleux et Gaspard Morin, et qui peut avoir environ un arpent et demi de longueur, devra être abaissée d'au

moins quatre pieds, sur la largeur de vingt-cinq pieds et sera faite et ouverte par les dits Joseph Veilleux, et Gaspard Morin et par les propriétaires des six terres immédiatement au sud-est du dit Joseph Veilleux, savoir: Louis Veilleux, Prisque Poulin, Alexis Rodrigue, Désiré Rodrigue, Joseph Labbé et François Lessard, et encore par les propriétaires des deux terres au sud-est de celle de Joseph Lessard (ce dernier étant exempté de travailler à la dite cote en conséquence des travaux du pont public que se trouve dans son chemin savoir: Jean Toulouse et Charles Létourneau, et enfin par le propriétaire de la terre voisine, du nord-ouest de celle du dit Gaspard Morin, savoir: Pierre Poulin, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix arpent de front. Le pont sur le ruisseau de Jean-Olivier Roy sera construit, réparé et entretenu par le dit Jean-Olivier Roy, propriétaire de la terre sur laquelle coule le dit ruisseau, et les propriétaires des quatre terres immédiatement au sud-est de la terre du dit Roy savoir: Joseph Gosselin, David Poulin, Hubert Poulin et Joseph Labbé, et par les propriétaires des trois terres immédiatement au nord-ouest de la dite terre du dit Jean-Olivier Roy, savoir: Alexis Rodrigue et Louis Rodrigue, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de seize arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de Joseph Lessard devra avoir vingt pieds de largeur douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit Joseph Lessard, et par les propriétaires des cinq terres immédiatement au sud-est de la terre de Charles Létourneau, savoir: Rémi Bolduc, Jean Roy, Léon Poulin, Louis Veilleux et Abraham Paré, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de douze arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de William Harvey devra avoir vingt pieds de largeur et douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit William Harvey et les propriétaires des quatre terres immédiatement au nord-ouest du dit William Harvey, savoir: George Poyer, Rémi Bolduc, fils, Rémi Bolduc, père et Adam Roy, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de onze arpent. Le pont qui se trouve à la cote du Domaine aura vingt pieds de largeur et sera fait, entretenu et réparé par les propriétaires suivants: Augustin Poulin, William Munkel, Jérôme Rancourt, fils, Joseph Deblais, George Kale et William Poyer, E-cuyer, l'étendue en front de terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix-neuf arpent. La cote qui se trouve sur les terres de Joseph Veilleux et Gaspard Morin, et qui peut avoir environ un arpent et demi de longueur, devra être abaissée d'au

moins quatre pieds, sur la largeur de vingt-cinq pieds et sera faite et ouverte par les dits Joseph Veilleux, et Gaspard Morin et par les propriétaires des six terres immédiatement au sud-est du dit Joseph Veilleux, savoir: Louis Veilleux, Prisque Poulin, Alexis Rodrigue, Désiré Rodrigue, Joseph Labbé et François Lessard, et encore par les propriétaires des deux terres au sud-est de celle de Joseph Lessard (ce dernier étant exempté de travailler à la dite cote en conséquence des travaux du pont public que se trouve dans son chemin savoir: Jean Toulouse et Charles Létourneau, et enfin par le propriétaire de la terre voisine, du nord-ouest de celle du dit Gaspard Morin, savoir: Pierre Poulin, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix arpent de front. Le pont sur le ruisseau de Jean-Olivier Roy sera construit, réparé et entretenu par le dit Jean-Olivier Roy, propriétaire de la terre sur laquelle coule le dit ruisseau, et les propriétaires des quatre terres immédiatement au sud-est de la terre du dit Roy savoir: Joseph Gosselin, David Poulin, Hubert Poulin et Joseph Labbé, et par les propriétaires des trois terres immédiatement au nord-ouest de la dite terre du dit Jean-Olivier Roy, savoir: Alexis Rodrigue et Louis Rodrigue, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de seize arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de Joseph Lessard devra avoir vingt pieds de largeur douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit Joseph Lessard, et par les propriétaires des cinq terres immédiatement au sud-est de la terre de Charles Létourneau, savoir: Rémi Bolduc, Jean Roy, Léon Poulin, Louis Veilleux et Abraham Paré, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de douze arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de William Harvey devra avoir vingt pieds de largeur et douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit William Harvey et les propriétaires des quatre terres immédiatement au nord-ouest du dit William Harvey, savoir: George Poyer, Rémi Bolduc, fils, Rémi Bolduc, père et Adam Roy, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de onze arpent. Le pont qui se trouve à la cote du Domaine aura vingt pieds de largeur et sera fait, entretenu et réparé par les propriétaires suivants: Augustin Poulin, William Munkel, Jérôme Rancourt, fils, Joseph Deblais, George Kale et William Poyer, E-cuyer, l'étendue en front de terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix-neuf arpent. La cote qui se trouve sur les terres de Joseph Veilleux et Gaspard Morin, et qui peut avoir environ un arpent et demi de longueur, devra être abaissée d'au

moins quatre pieds, sur la largeur de vingt-cinq pieds et sera faite et ouverte par les dits Joseph Veilleux, et Gaspard Morin et par les propriétaires des six terres immédiatement au sud-est du dit Joseph Veilleux, savoir: Louis Veilleux, Prisque Poulin, Alexis Rodrigue, Désiré Rodrigue, Joseph Labbé et François Lessard, et encore par les propriétaires des deux terres au sud-est de celle de Joseph Lessard (ce dernier étant exempté de travailler à la dite cote en conséquence des travaux du pont public que se trouve dans son chemin savoir: Jean Toulouse et Charles Létourneau, et enfin par le propriétaire de la terre voisine, du nord-ouest de celle du dit Gaspard Morin, savoir: Pierre Poulin, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix arpent de front. Le pont sur le ruisseau de Jean-Olivier Roy sera construit, réparé et entretenu par le dit Jean-Olivier Roy, propriétaire de la terre sur laquelle coule le dit ruisseau, et les propriétaires des quatre terres immédiatement au sud-est de la terre du dit Roy savoir: Joseph Gosselin, David Poulin, Hubert Poulin et Joseph Labbé, et par les propriétaires des trois terres immédiatement au nord-ouest de la dite terre du dit Jean-Olivier Roy, savoir: Alexis Rodrigue et Louis Rodrigue, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de seize arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de Joseph Lessard devra avoir vingt pieds de largeur douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit Joseph Lessard, et par les propriétaires des cinq terres immédiatement au sud-est de la terre de Charles Létourneau, savoir: Rémi Bolduc, Jean Roy, Léon Poulin, Louis Veilleux et Abraham Paré, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de douze arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de William Harvey devra avoir vingt pieds de largeur et douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit William Harvey et les propriétaires des quatre terres immédiatement au nord-ouest du dit William Harvey, savoir: George Poyer, Rémi Bolduc, fils, Rémi Bolduc, père et Adam Roy, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de onze arpent. Le pont qui se trouve à la cote du Domaine aura vingt pieds de largeur et sera fait, entretenu et réparé par les propriétaires suivants: Augustin Poulin, William Munkel, Jérôme Rancourt, fils, Joseph Deblais, George Kale et William Poyer, E-cuyer, l'étendue en front de terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix-neuf arpent. La cote qui se trouve sur les terres de Joseph Veilleux et Gaspard Morin, et qui peut avoir environ un arpent et demi de longueur, devra être abaissée d'au

moins quatre pieds, sur la largeur de vingt-cinq pieds et sera faite et ouverte par les dits Joseph Veilleux, et Gaspard Morin et par les propriétaires des six terres immédiatement au sud-est du dit Joseph Veilleux, savoir: Louis Veilleux, Prisque Poulin, Alexis Rodrigue, Désiré Rodrigue, Joseph Labbé et François Lessard, et encore par les propriétaires des deux terres au sud-est de celle de Joseph Lessard (ce dernier étant exempté de travailler à la dite cote en conséquence des travaux du pont public que se trouve dans son chemin savoir: Jean Toulouse et Charles Létourneau, et enfin par le propriétaire de la terre voisine, du nord-ouest de celle du dit Gaspard Morin, savoir: Pierre Poulin, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix arpent de front. Le pont sur le ruisseau de Jean-Olivier Roy sera construit, réparé et entretenu par le dit Jean-Olivier Roy, propriétaire de la terre sur laquelle coule le dit ruisseau, et les propriétaires des quatre terres immédiatement au sud-est de la terre du dit Roy savoir: Joseph Gosselin, David Poulin, Hubert Poulin et Joseph Labbé, et par les propriétaires des trois terres immédiatement au nord-ouest de la dite terre du dit Jean-Olivier Roy, savoir: Alexis Rodrigue et Louis Rodrigue, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de seize arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de Joseph Lessard devra avoir vingt pieds de largeur douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit Joseph Lessard, et par les propriétaires des cinq terres immédiatement au sud-est de la terre de Charles Létourneau, savoir: Rémi Bolduc, Jean Roy, Léon Poulin, Louis Veilleux et Abraham Paré, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de douze arpent. Le pont qui se trouve sur la terre de William Harvey devra avoir vingt pieds de largeur et douze pieds de lambourdes, et sera fait, entretenu et réparé par le dit William Harvey et les propriétaires des quatre terres immédiatement au nord-ouest du dit William Harvey, savoir: George Poyer, Rémi Bolduc, fils, Rémi Bolduc, père et Adam Roy, l'étendue en front du terrain affecté aux travaux du dit pont étant de onze arpent. Le pont qui se trouve à la cote du Domaine aura vingt pieds de largeur et sera fait, entretenu et réparé par les propriétaires suivants: Augustin Poulin, William Munkel, Jérôme Rancourt, fils, Joseph Deblais, George Kale et William Poyer, E-cuyer, l'étendue en front de terrain affecté aux travaux du dit pont étant de dix-neuf arpent. La cote qui se trouve sur les terres de Joseph Veilleux et Gaspard Morin, et qui peut avoir environ un arpent et demi de longueur, devra être abaissée d'au

Nom des propriétaires	Cult.	Largeur	Profondeur	Superficie	Biens fonds	L	S	D
Henry Beider	"	2	40	80	15	"	"	"
Gaspard Morin	"	2	40	80	35	"	"	"
Charles Nadeau	"	2	40	80	38	"	"	"
Remi Bolduc	"	2	40	80	55	"	"	"
Joseph Roy	"	2	40	80	25	"	"	"
Joseph Labbé	"	2	40	80	72	"	"	"
Hubert Poulin	"	2	40	80	77	"	"	"
David Poulin	"	2	40	80	150	"	"	"
John Bosling	"	2	40	80	60	"	"	"
Jean Olivier Roy	"	2	40	80	75	"	"	"
Louis Rodrigue	"	2	40	80	100	"	"	"
Joseph Rodrigue	"	2	40	80	75	"	"	"
Alexis Rodrigue	"	2	40	80	75	"	"	"
Abraham Paré	"	2	40	80	60	"	"	"
Louis Veilleux	"	2	40	80	75	"	"	"
Léon Poulin	"	2	40	80	75	"	"	"
Jean Olivier Roy	"	2	40	80	80	"	"	"
Prudent Dulac	"	2	40	80	110	"	"	"
Charles Létourneau	"	2	40	80	140	"	"	"
Jean Toulouse	"	2	40	80	160	"	"	"
François Lessard	"	2	40	80	115	"	"	"
Joseph Labbé	"	2	40	80	130	"	"	"
Désiré Rodrigue	"	2	40	80	100	"	"	"
Cyprien Rodrigue	"	2	40	80	150	"	"	"
Prisque Poulin	"	2	40	80	150	"	"	"
Louis Veilleux	"	2	40	80	130	"	"	"
Joseph Veilleux	"	2	40	80	75	"	"	"
Gaspard Morin	"	2	40	80	75	"	"	"
Pierre Poulin	"	2	40	80	120	"	"	"
William Harvey	"	2	40	80	75	"	"	"
Jacob Kable (Kell)	"	2	40	80	75	"	"	"

Rémi Bolduc, fils,	"	2	40	80	100	"	"	"
Adam Roy	"	2	40	80	115	"	"	"
Antoine Poulin,	"	2	40	80	125	"	"	"
William Munkel,	"	2	40	80	40	"	"	"
Jérôme Rancourt,	"	2	40	80	125	"	"	"
Joseph Deblais,	"	2	40	80	90	"	"	"
Joseph Plamondon,	"	2	1	Emplacement	72	"	"	"
George Kable (Kell),	"	2	40	80	125	"	"	"
William Poyer Ecr.	"	9	40	360	300	"	"	"
Seigneur.								

Fait et dressé au Bureau du Soussigné, dans la Paroisse de St-Joseph, de la Beauce, le vingt-neuvième jour d'Octobre, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante six. Onze renvois en marge approuvés sont bons. Soixante mois rayés sont nuls.

THS. LAMBERT,								
Surintendant du Comté.								
Compte détaillé des sommes à être payées par les obligés mentionnés au Procès Verbal ci-dessus et des autres parts.								
Pour la rédaction de l'avis de visite du surintendant,	£	4	—	16	—	4		
Pour la rédaction de l'avis de visite du surintendant,								
deux copies d'icelui, et le certificat de lecture et affiche, 600 mots à 6, (10 cts).....						3	—	
Pour la lecture et les affiches du dit avis.....						3	—	
Visite du dit surintendant 1½ journée à 20. (\$4.00)....						1	—	10
Pour le transport du surintendant, de sa résidence à l'endroit fixé pour cette visite sept lieues à ¼ (30 cts).....						10	—	6
Pour les notes prises sur les lieux pour rédiger le procès verbal 5. (\$1.00).....						5	—	
Pour rédaction du procès verbal en duplicata y compris le présent compte, ainsi que copie de la requête des intéressés, de l'avis de visite, et du certificat d'affiche et lecture de l'avis, écrite au bas sur le duplicata à l'usage du Conseil Municipal de St-George. 5475 mots à 6 (10 cts) le 100.....						1	—	7 4½
Pour une copie du procès verbal à être délivrée par le surintendant à l'inspecteur des chemins, après l'homologation d'icelui 3175 mots à 6 par 100 mots.....						15	—	10½
	£	4	—	14	—	9		
THS. LAMBERT,								
Surintendant du Comté.								
Frais de poste pour la transmission du Conseil de St-George, du duplicata, (30 cts).....						1	—	6
	£	4	—	16	—	3		

Homologué par Autorité du Conseil municipal de la paroisse de St-George, Comté de Beauce, District de Québec, le premier jour de Décembre mil huit cent cinquante six, pour valoir ce que de droit avec l'assentiment suivant: Qu'à partir du ruisseau de Jean O. Roy, le chemin laissera les haquettées plantées par le surintendant du Comté de Beauce, et viendra tomber dans le vieux chemin, dans la ligne entre Alexis Rodrigue et Louis Rodrigue, et continuera ainsi jusqu'à la vieille

CONCOURS DES SOURDS-MUETS

LE TIRAGE

Les primes du concours de charité des sourds-muets ont été gagnées dans l'ordre suivant:

1. Char. Ford, Sedan-Tudor, Burke series, No 3811, Dame Gagnon, North Ware, Mass; 2. Piano Craig "Artist" série Molère No 3857, Dame F. Deschamps, Mont St-Grégoire, Cte Ibeville; 3. Photographie Casavant "Gull-lume et Marie", Fitzpatrick series, No 6294, Alphons Lacelle, Capreol, Ont.; 4. Ameublement de chambre "Kyonix", 5. morceaux, matelas et sommier, série Pasteur, No 6717, Dame R. Carrier, 1257 rue St-Hubert, Montréal; 5. Couvre-lit de luxe fait à la main, 7 ans de travail, série Canada, No 8185, Toussaint Girard, St-Urbain, Cte Charlevoix; 6. Lavasse électrique "La Canadienne" de Béique, série Napéon, No 1256, P. Chisholm, 427 Chemin Lasalle, Bronx Park; 7. Poêle combiné "Robert", série Buf-fon, No 464, Antonio Brunet, 2043, rue Mont-Royal, Montréal; 8. Divanette Kroehler, cuir solide, série Napéon, No 8719, Providence St-Enfant-Jésus, Mlle-End, Montréal; 9. Machine à coudre "Singer", chène doré, série Lasalle, No 7593, Joseph Nadeau, St-Anselme, Dorchester; 10. Fauteuil Chesterfield, cuir Craft, série Mont-joie, No 9730, M. Darwin, 5563, 1ère avenue, Rosemont, Montréal; 11. Coursette de cuivre avec panneaux de fantaisie, série Racine, No 22, Académie St-Arsène, Montréal; 12. Biciclette de luxe pour garçon, série Hébert, 4195, Félix Viau, 3141 rue Clarke, Montréal; 13. Carrosse de bébé en véritable rotin, série Ampère, No 531, A.-E. Lagrét, St-Philippe de Lapradelle, P. Q.; 14. Service de vaisselle, style japonais, 97 morceaux, série Champplain, No 4502, Mad. Elcière Jarrett, Terrebonne; 15. Glacière "Fabien" garantie, série III No 1144, Camille Massé, St-Hubert, Cte Témiscouata; 16. Peinture à l'huile pour salon, série Jean Bart, No 7895, Chs Desjardins & Cie, 130 rue St-Denis, Montréal; 17. Montre d'or, 21 pierres, mouvement suisse série Maisonneuve, No 1074, J.-C. Thivierge, 112 rue St-Jacques, Montréal; 18. Coutellerie en argent, 26 morceaux série XI, 4760, Mlle Alivine Girard, 130 rue St-Jean-Iberville; 19. Coursette de bébé, bassinette, série Prescott, No 9518, Haddelsey, 4891, Sherbrooke, Montréal; 20. Porte-parapluies en cuivre, série Jognes, No 1400, Couvent St-Eustache, P. Q.; 21. Scurier d'argent, Holmes series, No 5512, G. Heffernan, 1642, St-Urbain, Montréal; 22. Assortiment de parfums de luxe, série XV, No 1599, J. Rhéaume, 4415, boulevard Rosemont, Montréal; 23. Service à déjeuner, série Napéon, No 2175, conférence Ste-Madeleine, Outremont; 24. Necessaire de broderie, série 12, No 7586, Mad. J.-Edgar Dion, 443, rue St-Jean, Québec; 25. Pot à lait en argent, série Drapau, No 3088, Olier Perreault, Chambly Bassin, P. Q.; 26. Gants d'automobiliste, série Perle, No 9381, Mlle Anna Forget, 89, Mosher St. Holyoke, Mass; 27. Gants d'automobiliste, série Jean Bart, No 9452, J.-E. Labelle & Cie, 200 Notre-Dame est, Montréal; 28. Deux paires de ciseaux avec étui, Victoria series, No 2042, Mad. A. Labelle, 2996A rue Clarke, Montréal; 29. Assortiment de parfums de luxe, série XII, No 5090, Paul-Emile St-Louis, Danville, Cte Richmond, P. Q.; 30. Chaîne d'or, série Jean Bart, No 4887, Mlle Lucienne Beauchesne, 558, rue Frontenac, Montréal; 31. Chaîne d'or avec canif, Holmes series, No 8465, Miss Mary Collin, 3125 rue Notre-Dame est; 32. Cadran de zalon, Pope series, No 9047, O. Miller, 740, Canada Cement Bldg, Montréal; 33. Cabaret en acajou, série Am-

prime spéciale: 2 billets pour le pèlerinage à Rome durant l'année sainte: 1er billet ou \$500.00: Ecole Supérieure St-Louis, 23 Fairmont, Montréal; 2ème billet ou \$500.00: Pas d'adresse, No 4311.

Les Lauréats. — 1er prix: bourse de \$100.00, M. Emile Fournier, 2971A, St-Dominique, Montréal; 2e prix: bourse de \$50.00, M. Ls-Jos. Labonté, 701, rue Casgrain, Montréal; 3e prix: bourse de \$25.00, M. Eugène Thérien, 21 boulevard Gouin ouest, Montréal; 4e prix, bourse de \$15.00, M. Emile Gauthier, Drolet, Montréal; 5e prix: bourse de \$10.00, M. E. Blais, Timmins, Ontario.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non, le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

J. N. O.

BIENVENUE A LA NOUVELLE ANNEE 1925

Nous te souhaitons la bienvenue, nouvelle année; avec ta face souriante et tes belles promesses. La vieille année meurt et tu viens à sa place avec toute ta grâce et tes espérances qu'à tous tu apportes.

O espérances radieuses, semblables aux fleurs de juin, vous fleurissez dans plusieurs coeurs aujourd'hui. L'homme qui a défailli aux hivers d'angoisses, repart et continue son chemin avec une nouvelle rigueur.

Un autre mille de ce grand Primier de la vie est passé, et maintenant, nous pensons que la route sera unie et belle, et que l'année qui vient, sera meilleure que celle écoulée. Oh! remerciez-en le ciel qu'un voile épais nous cache l'avenir, nous ne savons pas ce que nous avons à porter. Nous avons à déplorer beaucoup de changement, et à porter beaucoup de croix; Nous traçons notre sentier avec peine à travers la vie et nous pensons à son but si difficile à atteindre, mais, quand les nuages de la terre se seront dissipés que la lumière du ciel nous couvrira de sa clarté, que de vérités étonnantes nous comprendrons!

Bienvenue nouvelle année 1925.

Bienvenue aux dons que tu portes; d'espérances choisies et de vraie courage. Puisse chaque coeur en recevoir une large part de ces espérances qui montrent toutes choses belles, et de ce courage qui fortifiera chaque jour de l'année.

JEAN-LEON

SERVICE D'HIVER AUX MINES D'OR PAR AEROPLANE

La ligne aérienne qui a été admistrée l'été dernier entre Haileybury et les mines d'or de Québec par la Laurentide Air Service en coopération avec le chemin de fer Canadien National continuera à transporter des voyageurs cet hiver. Seul le champ de départ sera changé. Au lieu de s'enlever de Haileybury les avions partiront de Larder Lake. Les voyageurs venant par le chemin de fer Canadien National et le Temiskaming and Ontario Northern pourront descendre à Swastika et faire le raccordement avec le train du Nipissing Central Railway qui les conduira à Larder Lake. Le départ par avion s'effectuera le matin dès l'arrivée du train c'est-à-dire à 11 heures et après arrêt au Lac Portneuf l'on arrive à Rouyn à midi. Au retour l'avion ne prend que 45 minutes à couvrir la distance entre Rouyn et Larder Lake, soit de 12 heures 15 à 1 heure, et arrive à temps pour faire le raccordement avec le train de retour à Swastika.

Cette route aérienne est la plus courte qui mène aux mines d'or. Pour le service d'hiver les avions de la Laurentide Air Service sont équipés de skis. Au dire des aviateurs c'est l'une des plus sûres et des meilleures méthodes d'atterrissage.

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de L'Éclairer à Beauceville et publié par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: CANADA, 1 an. . . . \$2.00 6 mois. . . . 1.00 E.-UNIS, 1 an. . . . 2.50 6 mois. . . . 1.25

Strictement payable d'avance. La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sort de reçu. Ainsi janvier 25 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1925 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "Le Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. J. N

PAGE DE LA FAMILLE

NOS BELLES POESIES

Jésus !

Enfant de Bethléem, enfant divin, qu'admire
Le groupe naïf des bergers;
Etre mystérieux, l'or, l'encens et la myrrhe
Te sont offerts par des rois étrangers.

Tu grandis, tes yeux voient les choses invisibles,
Ils percent le mystère infini des hauteurs
Et ton esprit s'élève, au milieu des docteurs,
A des degrés inaccessibles.

Sous le joug du travail tu veux donc te plier,
Fils de David, incomparable épêhe ?
Oui, le Verbe fait chair, animant l'atelier,
Accoutume son corps aux labeurs de la plèbe.

O mystère, ô rançon terrible du péché :
Dieu s'humilie ! il veut trente ans de vie obscure.
Silencieux, humble et caché,
Dans l'ombre nul regard ne cherche sa figure.

Mais il se lève ! il parle ! Il va sans se lasser,
Fondant l'ordre nouveau des lois surnaturelles;
Et les foules sentent passer
Un étrange souffle sur elles.

Il fait tressaillir les palmiers
Dans les champs que ses mains moissonnent.
Et ses disciples, les premiers,
Devant ses miracles frissonnent.

Le lépreux l'invoque. Il l'entend.
Jamais son Cœur ne se dérobe.
Les miraculés, en chantant,
Vont baiser le bord de sa robe.

A sa voix les démons ont fui,
L'aveugle ouvre des yeux de rêve
Le boiteux marche et devant Lui
Le paralytique se lève.

Ce grand prophète a mis tout un peuple en émoi.
Des cris montent vers les Cieux calmes.
Sur l'énasse, à travers des palmiers,
Jésus s'avance comme un Roi.

Mais là-haut, des hommes infâmes,
Christ, ont cloué vos bras tremblants.
Et le groupe éploré des femmes
Reste seul sous vos pieds sanglants.

Paul Harel.

CHRONIQUE

Un jugement... irrésistible

C'est le moindre qualificatif que l'on puisse appliquer à la décision du jury du prix David pour la littérature, au moins en ce qui concerne la brochure : "A la manière de..." dont les auteurs ont dû être eux-mêmes fort surpris en recevant l'un des premiers prix pour l'année 1924.

Je n'ai nullement l'intention de faire ici la critique de ce petit volume écrit en style "labeuchien" et dans lequel, avec plus d'étourderie que de malice, sans doute, on s'applique à ridiculiser d'une manière grotesque... et grossière souvent, nos traditions ancestrales, mettant en promiscuité quelques-uns de nos meilleurs écrivains avec des auteurs de troisième ordre.

Non, d'ailleurs, je trouve que réellement la brochure n'en vaut pas la peine. Ceux qui l'ont écrite, comprendront-ils un jour toute l'indécence de leurs railleries ? Peut-être, quand ils verront la conséquence de l'acte posé par le jury qui les a si bénévolement classés parmi les lauréats du concours littéraire ? Souhaitons-le à leur honneur, la jeunesse est irrésistible et on lui pardonne bien des fautes.

Mais un jury composé de personnes que l'on présume éclairées et d'un jugement droit n'est pas au même point excusable. On laisse de côté des volumes historiques et littéraires dont l'édification a demandé de multiples recherches et un travail suivi, et on découvre à quelques pages d'un français douteux et s'attaquant — quoi qu'en dise la préface — inconsidérément aux écrivains et aux choses de chez nous, la couronne d'or : voilà ce qui en surpasse plusieurs et qui sont absolument désintéressés dans la question des récompenses, puisqu'ils n'ont pas présenté d'ouvrage, au concours, qu'ils n'en ont pas plus à présenter aujourd'hui qu'ils n'en auront demain.

Ne considérons qu'un seul aspect de cette question : l'opinion plus ou moins défavorable que l'on aura de notre idéal littéraire en France et dans d'autres centres européens. Il y a là-bas des prix de littérature, mais on les donne pour la littérature. "Ils sont patriotes nos cousins de la Nouvelle-France, dira-t-on là-bas, puisqu'ils admirent ceux qui se rient de leurs vieilles coutumes, qui dénaturent l'appel de leur nationalité !" Que demain, "labeuchien" réunisse en volume ses chroniques du samedi, et il court grande chance de remporter un prix puisque l'inconséquence d'un jury vient de créer un précédent en faveur de ses égaux. Et messieurs les Anglais qui se pâmèrent d'aise en lisant ces pages parodiant notre passé, se diront : "Le geste des auteurs d'..." "A la manière de..." est approuvé par la majorité des Canadiens français puisque ce travail est primé..."

Et que d'autres conséquences malheureuses découleront de l'acte posé par notre jury littéraire canadien !

Montréal, 26 décembre, 1924.

MIETTES LITTÉRAIRES

MEUNIER, TU DORS !

Dans son cadre de verdure épaisse, encastrant un vieux moulin, miroitait un lac jaseur. Rides et clapotis, c'était son affaire. Il aimait éperduement par la "valve" entr'ouverte à se précipiter sur la grande roue : en cascades furibondes et neigeuses, il les abaissait, les descendant jusqu'au dernier d'où en clapotant il s'enfuyait. La roue géante gémissait, petites roues et larges meules grindaient, puis ronronnaient à qui mieux mieux.

Au meunier bercé par ce concert, parfois emporté au pays des rêves la chanson sonore du vieux moulin redisait : "Meunier, tu dors !..." Le meunier en s'éveillant humait l'arôme de la blanche farine et vivait en paix.

Par une fissure qu'il s'était taillée, le lac augmentait son débit ; qu'elle démarrait la grande roue ! Comme elles tournaient les meules et les petites roues ! Le moulin en tremblait dans sa charpente tandis que s'accrochait l'invivable chanson : "Meunier, tu dors !" et le meunier dormait en paix.

Mais la fissure s'était élargie : voici qu'un panneau céda, la porte éclata, en torrent passe le flot ! Grande et petites roues, meules aux abois, clament au meunier somnolent : "Meunier, tu dors !" Quel vacarme, quels craquements ! C'est le mécanisme qui se détraque, c'est le flot qui balaie tout, c'est le vieux moulin qui se meurt... Et le meunier dormait en paix.

Dans la verdure épaisse, le moulin n'est plus qu'un amas de ruines moussues et de peine et de chagrin le meunier pour toujours s'est endormi.

Il est chez nous des torrents endigués et de vieux moulins où vivent des meuniers heureux : flots de jeunesse d'expansion et de vitalité que la religion contrôle, maîtrise et transforme en sources d'énergie ; foyers chrétiens solidement bâtis et qui ont abrité tant de meuniers et de meuniers heureux !

Car, sous ces toits, les rouges fonctionnent avec harmonie. Oh ! la ravissante chanson de l'ordre dans la paix sereine ! Meuniers et meunières en seraient seuls dire le charme.

Mais le plaisir jaseur et miroitant fatigue la digue, il heurte les principes qui la protègent. Meunier, meunière, n'as-tu pas remarqué, sous ton toit, les symptômes alarmants des âmes moins blanches : ennui, dégoût en face du devoir ? Vanité, révolte, rage d'indépendance et de plaisir ? C'est la fissure !

Meunier, tu dors ! meunière, tu somnolles ! quand, sous la poussée du flot, ton foyer tressaille. N'as-tu pas remarqué que les jeunes têtes tournent, que les cœurs halètent ? Oh ! qu'elles tournent les jeunes têtes ! Qu'elles sont tous les jeunes gens ! Prends garde, c'est la fissure qui peut s'élargir !

Meunier, tu dors ! Meunière, tu somnolles ! Mais tu auras, demain, un douloureux réveil. Demain, peut-être, tes fils et tes filles seront emportés par le flot qui disloque les foyers, salit, meurt les cœurs et ne laisse que des épaves.

Bons meuniers, bonnes meunières de chez nous, veillez à la digue, gardez intacts les principes religieux, opposez-vous à toute fissure.

Bons meuniers, bonnes meunières de chez nous, qu'enchantent les claires chansons de vos foyers, ne dormez pas, oh ! ne dormez pas ! (G. B., S. J. Le Messager du S. Cœur)

SE FAIRE AIMABLE

Beaucoup vous diront : "C'est affaire de tempérament", mais ceux qui connaissent le prix de l'aimabilité vous apprendront que c'est surtout, affaire de vertu. Etre aimable, c'est : Donner de la joie aux autres, les aider à supporter les ennuis de la vie, leur faire mieux comprendre la volonté de Dieu. Or reconforter des cœurs et éclairer des âmes, c'est l'acte de charité et donc, c'est semer une part de ce qu'on a de meilleur en soi.

L'aimabilité constante, désintéressée, prévenante, l'aimabilité qui fait qu'on est gai à propos et souriant quand il le faut, est un rayon du ciel et qui passe, pour éclairer ceux qu'il touche, par le regard, le sourire et les lèvres des vraies chrétiennes.

Soyons toujours aimables : c'est une aumône utile à bien des pauvres, secourable à bien des misères.

Voyez la crèche de Bethléem et penchez-vous sur sa douce indigence. Le premier parfum qui en émane et enchante les âmes, c'est l'aimabilité.

Aimable, l'enfant Jésus dans son premier salut de douceur au monde qu'il vient sauver.

Aimable, la Vierge-Mère, pleine de grâce, que les siècles nous ont présentée comme celle en qui s'est épanoui le plus beau des sourires que la terre ait jamais contemplé.

Aimable, Saint-Joseph qui accueillait au seuil de la pauvre demeure les bergers et les rois.

Du berceau de Jésus, l'aimabilité rayonne ; autour de lui tout n'est que grâce, douceur et sérénité.

Il est la source de l'amour tendre qui s'est répandu sur les enfants des hommes et les réchauffe divinement.

Un peintre illustre et justement

Painkiller EN HIVER

ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES
ET AINSI EMPÊCHE
LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE
LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

celebre par un tableau qui représente l'Adoration des bergers, était connu pour son caractère dur et sa mauvaise humeur.

Un ami, qui ne l'avait pas vu depuis longtemps vint lui faire visite, comme il achevait son oeuvre. Il le trouva souriant, affable et d'une aimabilité surprenante. Et, comme il lui en exprimait son étonnement.

— Men cher, lui répondit l'artiste, j'ai pris une belle leçon d'aimabilité chez mes modèles.

— Alors, comme le visiteur, ignorant le sujet de son tableau, lui demandait quels étaient ces modèles, le peintre découvrit sa toile et montrant la Sainte Famille :

— Voilà ceux qui m'ont appris la manière d'aimer mes semblables.

L'illustre académicien René Bazin, écrivant à des jeunes filles leur donnait ces jolis conseils, après les avoir invités à puiser chez l'Enfant Jésus "la force d'être aimables".

Soyez joyeuses. Qu'on ne pleure pas chez vous, du moins quand vous êtes là ! Vous avez le droit de répandre la joie. Vous l'aurez toute votre vie. Le secret ? On a dû vous le dire : c'est de s'oublier dans la distribution du bonheur.

"Vous désirez que je sorte avec vous ? Soit. Que je demeure ? Me voici." La devise n'est pas facile à suivre. C'est celle du sacrifice fréquent, et il semble, à qui la lit seulement, qu'une vie ainsi commandée ne va pas sans tristesse.

Mais ceux qui ont pu observer ces mères, ces sœurs aimées, de qui rayonne le bonheur d'une famille, ont reconnu qu'elles étaient joyeuses, d'une joie supérieure à celle du monde et qu'il ne comprend pas.

Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme qui est obéissante de soi.

(Les Paillettes d'Or.)

— ENTRE NOUS —
LE SAVOIR-VIVRE

Elle est la fine fleur du savoir-vivre qui se manifeste dans les moindres choses et... dans toutes les circonstances de la vie.

La politesse a pour principales qualités : l'aimabilité, la grâce, la douceur, la patience, la persévérance — sans oublier un bon caractère, — les prévenances, les attentions délicates, qui condamnent l'orgueil, l'égoïsme, la médisance et l'obstination.

Les personnes affligées de ces défauts ne sont jamais véritablement polies et ne se font jamais d'amis.

Aucun lien n'est égal à la tendre amitié. Un homme sans amis n'existe qu'à moitié.

C'est surtout au foyer que la politesse est indispensable et la plus souvent lieu d'exercer son influence. Rien n'est délicieux comme une maison où les membres d'une même famille sont toujours d'accord, toujours prêts à s'aider, à se soutenir, à accomplir quelque acte de politesse les uns pour les autres.

Des prévenances et des attentions délicates pour des parents âgés ou infirmes, ce bon vouloir, cette politesse qui établissent avec grâce les meilleurs rapports et affermissent les affections...

Or, il n'est malheureusement pas rare de voir dans les familles, même les plus unies, parfois des divergences, des points de vue différents, des opinions contraires, des avis non partagés, qui provoquent des discussions toujours pénibles et souvent orageuses.

C'est là que la politesse doit intervenir.

Il est bon de savoir retenir un mot blessant ou... simplement impoli, une parole amère, injurieuse, des pointes de trop spirituelles, pour ne pas dire malicieuses — puisqu'il est convenu que toute personne ayant de l'esprit manque de cœur — des réflexions malveillantes à double entente qui ont pour effet de soulever des tempêtes, même de conduire à l'irréparable...

Il faut donc beaucoup de tact et surtout un certain doigté pour mettre ordre à un pareil désordre et ménager les susceptibilités de ceux qu'on aime et... qui nous aiment...

Il est clair que l'affection n'otorise jamais à dire de choses dures ou désagréables à ses parents.

Mais... par des paroles douces et agréables, on peut facilement avoir raison des manières brutales, des caractères brusques, des taquineries incessantes qui rendent la vie insupportable...

"Il est certain, dit La Bruyère, qu'il ne faut pas flatter basement ceux qu'on aime le mieux, mais lorsqu'on peut adresser un compliment agréable et mérité, pourquoi se refuserait-on et leur refuserait-on ce plaisir ?"

De plus, il est de fort mauvais goût de couper la conversation ou de l'interrompre, de poser des questions indiscrètes, d'opposer des contradictions, de souligner des absences de mémoire, de demander l'âge des gens, etc.

Et... comme il est déplaisant d'entendre dire : "vieux" ou elle est "vieille" !

Bien se garder de parler haut, de rire bruyamment, de hausser dédaigneusement les épaules, de faire "la tête", de montrer les personnes du doigt ou de faire des signes pour les désigner...

Certes, combien les actes de politesse, de complaisance, d'aimabilité, ainsi que les bonnes manières prises dès l'enfance, honorent et font aimer ceux qui ont de si précieuses qualités...

Puis... l'attitude et le geste sont encore à observer.

Pour être bien élevée, on doit éviter les manières trop libres, les airs cavaliers. Et, sous prétexte de franchise et d'abandon ne pas adopter le "laissez-aller", dont il est impossible de n'être pas choqué...

Or, nous savons toutes qu'il faut employer beaucoup de formes en toutes choses, pour allier l'esprit à la courtoisie et pouvoir ainsi "tout dire" sans offenser ni blesser personne.

Les bains à la moutarde enraient les rhumes

Gardez toujours une boîte de moutarde à la main pour cet usage

Le bain chaud à la moutarde est l'un des remèdes de famille à l'ancienne mode pour prévenir les rhumes et repousser les attaques de la bronchite et de la pneumonie, les maux de reins et les rhumatismes qui se produisent quand on s'est exposé aux intempéries.

Si vous rentrez frissonnant et fourbu, plongez-vous dans un bain chaud à la moutarde. Mettez l'eau aussi chaude que vous pouvez l'endurer. On mêle quatre cuillerées à table de moutarde sèche avec de l'eau froide en une pâte molle que l'on dissout ensuite dans l'eau chaude.

Restez dans le bain chaud jusqu'à ce que tout frisson soit disparu et que votre corps soit rougi. Puis sautez dans votre lit, couvrez-vous copieusement et, d'ordinaire, il ne restera plus trace de votre rhume le lendemain matin.

La meilleure moutarde sèche, qui se vend en boîtes métalliques jaunes, et que vous employez pour votre cuisine, est aussi la seule à employer pour la préparation de bains complets à la moutarde, de pédiluves à la moutarde et de moules de moutarde.

Conseils et Recettes

Boeufs en salade chaude.
Pour accommoder en salade chaude un reste de boeuf froid, faire une sauce avec beurre, farine, bouillon, bouquet garni, tomates.

Jeter cette sauce sur vos tranches de boeuf arrangées dans un plat ; arroser avec huile et vinaigre ; saler, poivrer, saupoudrer de chapelure, garnir le plat de petites pommes de terre frites ou simplement cuites à l'eau et au sel.

Veau à l'italienne.
Découper dans une queue de veau des tranches très minces en morceaux carrés. Préparer une purée de mie de pain un peu sèche, effritée et mélangée de fines herbes, de sel fin et d'un peu de poivre. Battre légèrement quelques blancs d'œufs ; y tremper les morceaux de veau ; les rouler dans la purée ; on les met dix minutes à la poêle et on les sert avec des quartiers de citron.

Pour faire durer les gants.
Après avoir porté vos gants une fois, retournez-les en dedans, et collez au bout des petits morceaux de taffetas anglais. Cela empêchera le tissu de s'user et les gants dureront plus longtemps.

Comment procéder au lavage des dentelles.
Pour laver des dentelles et autres articles délicats, remplissez à demi un pot de verre d'eau savonneuse ; introduisez vos dentelles, agitez quelques minutes.

Les bords des tapis.
Quand les bords des tapis se rouillent ou se retournent, frottez-les des vieilles balaines de corset. Ils resteront à plat.

VARIÉTÉ
CONTE POUR LE JOUR DES ROIS

— LA SAUGE —
Un soir à la veillée, ma pauvre-mère-grand nous contait cette légende :

Les bourreaux du roi Hérode, révoqués et tout couverts de sang, foulaient les maisons de Bethléem pour égorger les enfants à la mamelle.

La Vierge Marie, plus morte que vive, errait, pendant ce temps-là dans les montagnes de Judée, et pressant son enfant nouveau-né sur son cœur tremblant, elle fuyait les égorgeurs.

Saint Joseph, dans la plaine, allait de mesure en mesure, demandant l'hospitalité : personne ne voulait la lui donner.

Et voici que, tout à coup, des hurlements de mort vinrent percer le cœur de la Mère de Dieu. Elle tourna la tête... et que vit-elle ?

Elle vit là-bas, là-bas, au loin, les soldats d'Hérode qui les poursuivaient.

Aie ! Aie ! Aie ! Où se réfugier ? Pas de grotte dans la montagne où pouvoir s'abriter ! Et elle vit, tout près d'elle, la rose qui s'épanouissait.

— Rose, belle rose ! lui dit-elle, épanouis-toi bien, et cache, avec tes feuilles, le pauvre enfant que l'on veut faire mourir et sa pauvre mère demimorte.

La rose lui répondit :
— Passe vite, passe ton chemin, car les bourreaux, en m'effleurant, pourraient me ternir. La giroflée est tout près d'ici ; va dire à la giroflée de l'abriter, et sans doute elle l'abritera.

— Giroflée, giroflée gentille, lui dit Marie, épanouis-toi bien, et cache, avec tes feuilles, le pauvre enfant que l'on veut faire mourir et sa pauvre mère demimorte.

La giroflée lui dit :
— Passe vite, passe ton chemin... Je n'ai pas le temps de t'écouter : je suis occupée à me fleurir. La sauge est tout près d'ici ; la sauge a toujours été le recours des pauvres gens.

— Sauge, bonne petite sauge ! épanouis-toi bien, et cache, avec tes feuilles, le pauvre enfant que l'on veut faire mourir et sa pauvre mère demimorte.

Et, tant et si bien s'épanouit la bonne petite sauge, elle élargit tant ses feuilles et ses fleurs, qu'elle abrita et cacha l'Enfant-Dieu et sa mère.

Et quand les bourreaux passèrent, la mère épouvantée frissonna, et l'Enfant-Dieu lui souriait.

Et comme ils étaient venus, les bourreaux s'en allèrent. Quand ils furent partis, Marie et Jésus s'arrêtèrent de leur refuge.

— Sauge, sauge sainte, grand merci ! dit la mère.

Et la Vierge caressa de la main la plante compatissante. Pendant que — déjà Mère douloureuse — elle baillait des larmes de ses yeux feuilés et fleurs de la sauge, elle la bénit.

Et puis, saint Joseph rejoignit Marie et Jésus avec l'âne qu'un brave homme lui avait loué. Et Marie s'assit sur l'âne. Et Michel, l'archange de Dieu, descendit des hauteurs du ciel pour leur tenir compagnie et leur indiquer les plus courts chemins.

Et doucement, à petites journées, ils se rendirent en Égypte.

Et c'est depuis ce temps-là, mes enfants — ma pauvre mère-grand nous disait, — que la sauge a tant de vertus, et que l'on dit en Provence :

Celui qui n'a pas recours à la sauge Ne se souvient pas de la Vierge.

(Pierre Roumanille)

Desserts aux Pommes

A LA CANADIENNE
TARTE AUX POMMES

4 ou 5 pommes canadiennes acides. 1 c. à table muscade râpée. 1 c. à table beurre. Écorce de citron râpée. 1/4 tasse sucre.

1/2 c. à table sel. 1 c. à table de jus de citron. Revêtir une assiette à tarte avec la pâte. Peler, vider et couper les pommes en huit morceaux. Mettre une rangée autour de l'assiette à un demi-pouce du bord en gagnant vers le centre jusqu'à ce que l'assiette soit recouverte ; entasser le reste. Mélanger ensemble le sucre, la muscade, le sel, le jus de citron et l'écorce de citron râpée ; saupoudrer le tout par-dessus les pommes mettre du beurre ça et là. Humecter le bord de la croûte inférieure, couvrir avec la croûte supérieure et presser les bords ensemble. Faire cuire 40 à 45 minutes dans un four modéré.

On peut faire une très bonne tarte sans beurre, sans jus de citron ni écorce de citron. On peut remplacer la muscade par la cannelle.

TARTE AUX POMMES RUSSE
Faire cuire huit grosses pommes canadiennes acides, les faire passer par une passoire, refroidir, ajouter 1/2 c. de tasse de sucre et les blancs de cinq œufs battus en neige ferme avec quelques grains de sel. Battre le mélange jusqu'à ce qu'il soit très léger et blanc et faire cuire environ 20 minutes dans un plat à pudding beurré. Servir chaud avec de la crème et du sucre.

TARTE AUX POMMES DE LA MÈRE
Remplir l'espace entre les croûtes avec des pommes canadiennes, couper en minces tranches et arrondir la couche de tranches de façon à faire une tarte bien pleine. Ajouter deux ou trois cuillerées à table d'eau, faire cuire à four lent, une fois cuit couper autour de la tarte entre les deux croûtes avec un couteau bien aiguisé en soulevant soigneusement la croûte supérieure, de beurre et un peu de muscade ; mélanger parfaitement et épancher par-dessus la croûte. Remplacer la croûte supérieure en la pressant pour rencontrer les pommes si c'est nécessaire et saupoudrer par-dessus du sucre en poudre. Une fois légèrement refroidie, servir avec de la crème et du sucre.

TARTE AUX POMMES AVEC CREME
Faire chauffer une chopine de lait ; y ajouter graduellement 3 œufs légèrement battus, mélanger avec 3 cuillerées à table de sucre, une pincée de sel, un peu de muscade, mélanger parfaitement. Râper 1 tasse de pommes canadiennes tendres, légèrement acides. Ajouter au mélange de lait et faire cuire à four doux sans croûte supérieure. Si la tarte cuit trop vite, les pommes se sépareront du lait.

COMMENT BATTRE ET FAIRE CUIRE UNE MERINGUE
Battre les blancs d'œufs frais jus-



"RIGA" SUPERIEURE LIMONADE
GAZEUSE - SUCRÉE
C'est l'EAU "RIGA" agréable à boire
Les Enfants l'aiment

En vente partout
Modèle ordinaire - 25cts
Grand modèle - 35cts
TALLY'S POUR ECHER
GRATIS SUR DEMANDE

Prenez-en un verre à vin tous les matins. Rien de meilleur pour combattre la constipation et la mauvaise digestion.
Les Produits Riga, Limitée
Montréal

Les obligations de la vie dépriment les forces de la femme

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Tonifient et stimulent



Mme THOMAS BOURGUIN,
18, Gold, Waterville, Maine.

"J'étais faible, abattue, portée au découragement et sujette à tous les troubles qu'entraîne l'anémie chez la femme. Mais, dès que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges il s'est fait du changement ; je me suis sentie plus forte, mes douleurs se sont peu à peu dissipées, enfin la santé m'est revenue en peu de temps". Mme Thomas Bourguin, 18, Gold, Waterville, Maine.

"Depuis quelques temps je ne me portais pas aussi bien ; j'éprouvais une fatigue extraordinaire à la fin de la journée ; l'appétit me manquait et ma digestion était plus lente. Une voisine

m'ayant recommandé les Pilules Rouges, j'en ai pris et, après un traitement de quelques semaines, les forces m'étaient revenues et je me portais bien, aucune douleur ne m'incommodait". Mme Pierre Lemire, 297a, rue Wolfe, Montréal.

"J'étais affaiblie, abattue et je ressentais tant de douleurs dans les jambes que j'évitais autant que possible de marcher. On m'assura que les Pilules Rouges me feraient du bien. J'ai eu confiance et je m'en suis procuré immédiatement. Mes forces se sont augmentées et je suis bientôt en bonne santé". Mme Délia Poulin, 148, Winter, Manville, R. I.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution ; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

POUR TOUS VOS VOYAGES

Au CANADA, Aux ETATS-UNIS, En EUROPE

DOULEURS TRAVERSANT LE DOS

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Mitchell, Ont.—"J'ai pris votre remède plusieurs années. Je ne le prends pas constamment, mais je ne m'en passe jamais. Je l'ai d'abord pris pour douleurs dans l'abdomen et douleurs étouffantes, maux de tête et douleurs du dos. J'ai tout mon travail domestique à faire, et souvent, je ne pouvais me lever. J'ai vu la réclamation du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le journal, et Mme John Miller m'en a aussi parlé. Chaque fois que j'en prends, je me sens mieux et le recommande toujours à mes amis. Je consens à répondre aux lettres de femmes s'informant de ce remède, et vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage." Mme P. J. Wassman, Mitchell, Ont.

De l'une à l'autre les femmes font connaître la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Un tel témoignage devrait engager toute femme souffrant de maux si communs à son sexe, à essayer ce remède connu.

Savez-vous que, dans une récente enquête chez les femmes employant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, plus de 220,000 réponses furent reçues. À la question, "Avez-vous bénéficié de l'emploi de ce remède?" 98% ont répondu "Oui". Ceci signifie que 98 femmes sur 100 jouissent d'une meilleure santé, parce qu'elles ont bien essayé ce remède.

L'ISLET

On a célébré avec magnificence les messes et vêpres pendant les fêtes. Le programme de chant préparé par notre vicariste a été bien rendu par la chorale des élèves des Frères. Ces belles fêtes religieuses laissent dans l'âme des heureux témoins, d'inoubliables souvenirs.

A une assemblée après la messe, M. Ignace Laviolette a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Labbé, sortant de charge.

Les réunions familiales du jour de l'an ont été nombreuses et nous montrent que l'on conserve cette belle tradition.

Les Abbés Florido Gagné et Amédée Glasson étaient dans leurs familles le 1er Janvier.

L'abbé Gauthier, notre vicariste est de retour de Deschambault, après avoir passé quelques jours dans sa famille.

M. Léonce Gamache, après un séjour de quelques semaines, à Victoriaville, chez son frère, M. Arthur Gamache, est revenu.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

Mmes Fafard-Drolet et Angers étaient chez Mme Angèle Fafard, à l'occasion des fêtes.

Mlle Marguerite Dion, de Québec, était ces jours-ci, l'invitée de sa cousine, Mlle Françoise Dion.

M. Albert Dionne, de Chicoutimi, M. et Mme Bruno Chartier, de Québec ainsi que son fils Albéric, étudiant au collège de Sainte-Anne de la Pocatière sont venus passer le temps des fêtes chez Mme Albert Dionne.

Étaient le 1er Janvier chez M. et Mme Arsène Cloutier: le Dr. Norbert Cloutier, de Montmagny, Mlle Cloutier, leurs fils et leur jeune fille, Mlle René.

Le Dr. Joseph Cloutier et Mme Cloutier, de Cap Saint-Ignace, ainsi que leurs enfants.

Le Capitaine et Mme Elzéar Pelletier, leurs enfants, Yvan, Gaston et Jeannine.

M. Ernest Caron est de retour d'un voyage aux États-Unis, où il a visité des parents à Sanford et Lewiston.

M. Thomas Fortin, de l'Abitibi, était dans sa famille, ces jours-ci.

Parmi les autres visiteurs citons: MM. Jules Morin, d'Halifax, Gilbert Fafard, de Montréal, Baptiste Bernier, de Québec, M. et Mme Evariste Sanschagrin, de Lévis, leur jeune fille Yvette, Mme Reinhard et son bébé, de Joliette, M. François Cloutier, professeur à Chandler, M. Maurice Dion de Québec.

Mlle Laetitia Caron, de Québec, est pour quelques jours, chez sa mère, Mme Edouard Caron.

Mlle Henriette Bossé, de Chicoutimi, passe ses vacances à l'Islet.

Mlle Georgiana Chamard est de retour d'une promenade à Saint-Jean Port Joli.

M. et Mme Maurice Lavallée, de Saint-Aubert, ainsi que leurs enfants ont passé le temps des fêtes chez Mme J. C. Chouinard.

M. Bouchard, comptable, a passé le jour de l'an dans sa famille, à Rivière du Loup.

M. et Mme Onésime Glasson, ainsi que Mlle Léa Cloutier sont allés à Saint-Eugène, dimanche, en visite chez des parents.

Le notaire J. A. P. Jean est allé à Saint-Philippe de Néri, le 1er Janvier, chez son père.

CASAULT

Va et vient. — Mlle Jeanne et Sophie Casault, de Québec, sont venues chez leur père, M. Charles Casault.

Mlle Lucie Coulombe est revenue d'un voyage à Loretteville chez ses sœurs, Mmes H. Vincent et Gérard Brousseau.

Mlle Juliette Guillemette, de Québec, est venue passer le jour de l'an chez son père, M. Eugène Guillemette.

Milles Rosa et Cécile Bouffard, de Québec, sont venues chez leur père, M. Eugène Bouffard.

Mme François Lessard, de Montréal, est venue passer l'hiver chez son beau-frère, M. Xavier Guillemette.

Mlle Rosa Casault, de Québec, est venue passer le jour de l'an, chez son père, M. Joseph Casault.

Mme Antonio Langelier, de Bienville, est venue passer quelque temps chez M. Godfroid Coulombe.

Mlle Maria Lépérance, de Québec, est venue chez son oncle, M. Joseph Bouffard.

Mlle Evelina Guillemette, de Québec, est venue chez son père, M. T. Guillemette.

M. Clodomir Casault, de Québec, est venu chez M. Ernest Casault.

Mlle Corinne Casault est partie pour un voyage de quelques jours à Lévis, chez sa sœur, Mme Emilie Robin.

M. et Mme Emilie Glasson, de Montmagny, sont venus passer le jour de l'an chez M. Odilon Lynch, ainsi que chez d'autres parents.

M. P. Mercier et ses enfants, de Montmagny, sont venus chez leur frère, M. François Mercier.

M. Alphonse Bouffard est venu chez son oncle, M. Joseph Bouffard.

Milles Rosa, Catherine, Welhelmine et Yvonne Casault, ainsi que leur frère, Charles, sont allés rendre visite à leur oncle, M. Joseph Breton, à Saint-Pierre.

M. et Mme Georges Belley, de Lévis, M. Philippe Bernier, du Sanatorium du Lac Edouard, ainsi que Mlle Marie-Angèle Bélanger, de Québec, étaient dernièrement les hôtes de M. Onésime Carboneau et de Mme Amédée Bélanger.

M. et Mme Emilie Gagnon, de Mille Vaches, ainsi que M. et Mme Arsène Gagnon, de Rivière Bleue, ont passé les vacances du jour de l'an chez M. Charles Gagnon.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

M. et Mme Léopold Charpentier, de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé le temps des fêtes chez M. et Mme Raoul Lavoie.

ELGIN ROAD

M. et Mme Joseph Chouinard sont allés à Sainte-Louise, la semaine dernière.

M. et Mme Amédée Bélanger, de Saint-Pamphile, sont venus passer le temps des fêtes chez MM. Xavier Bélanger et J. B. Gamache.

M. et Mme Lefrançois, de Québec, sont venus chez leur père, M. Alfred Jalbert.

M. et Mme Napoléon Albert et leur fils Gérard, du Sault Montmorency, sont venus passer quelques jours chez des parents et amis.

M. Laurent Grenier a passé le jour de l'an chez son grand-père, M. Joseph Caron.

MM. Emile Morin et François Leclerc, de la Côte des Chênes, sont venus chez M. Ernest Michaud.

Mme Joseph Bernier, de Bellerive, est venue visiter des parents et amis.

M. et Mme Edouard Gamache, et leur fille Cécile, de Québec, sont venus passer le jour de l'an, chez leur oncle, M. J. B. Gamache et autres parents.

M. et Mme Alcide Grenier, de Saint-Aubert, sont venus chez MM. François Grenier et Alfred Jalbert.

TOURVILLE

Va et vient. — Les fêtes du Nouvel An ont amené plusieurs parents et amis dans nos familles.

Les élèves du couvent de Saint-Aubert: Mlle Lebel, Dubé, Caron, Tremblay, Fournier. Mlle C. Bourgault pensionnaire au Couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Québec. Mlle C. Couturier du Couvent de Jésus-Marie de Trois-Pistoles.

Aussi quelques collègues de Saint-Aubert: MM. R. Lebel, M. Chouinard.

Mme Omer Gamache est de retour de Saint-Aubert, ainsi que sa sœur, Mlle Marie-Eugénie Caron, et son beau-frère, M. Dieudonné Caron, de Beloeil.

M. Bouchard, de Deniau, est venu passer le dimanche à Tourville.

M. Arthur Bourgault, de Breakeville, est venu passer les fêtes chez son père, M. A. Bourgault.

M. B. Bourgault, de Saint-Jean Port Joli, est aussi venu offrir ses souhaits de bonne année à son père, M. A. Bourgault.

M. et Mme Lionel Samson, de Charney, et leurs enfants, sont venus passer le jour de l'an chez leur parents M. et Mme P. Demers, ainsi que M. et Mme Omer Pouliot, aussi de Charney.

Mlle Rika Emond et M. Alphonse Emond étaient chez leur père, M. A. Emond, pour le 1er de l'an.

M. Alfred Antclif, de Saint-Joseph d'Alma, était ici pour les fêtes.

M. et Mme Henri Lavoie sont allés chez leurs parents à Saint-Pascal.

M. Philias Chouinard est allé à Saint-Damase.

M. et Mme Maxime Caron sont allés à Saint-Jean Port Joli.

M. et Mme J. W. Berger sont allés à Montmagny et l'Islet chez des parents.

M. L. Després est allé à Montmagny.

Mme Edmond Chouinard et son frère M. E. Leclerc, qui étaient ici depuis quelques jours, sont allés à Lévis, passer le jour de l'an.

M. F. Cloutier est allé à Québec, la semaine dernière, pour affaires.

Mme A. Fournier, qui était à l'Hôtel-Dieu de Québec, est retournée dans sa famille à Saint-Aubert pour quelques semaines. Nous espérons qu'elle reviendra parfaitement guérie.

A l'occasion des Rois nous avons eu une magnifique cérémonie: la bénédiction des enfants a été faite solennellement, il y a eu procession d'anges, de bergers et de mages avec nos beaux vieux cantiques de Noël.

Félicitations aux dévouées organisatrices.

Pensées. — Cette magnifique chose qui n'est belle que dans la lumière: "L'Amour".

Un être noble digne d'Amour n'appartient-il pas à l'être qu'il aime et qui sait aimer?

"Gaby".

Sa qualité le fait vendre. — Le fait que tant de milliers de personnes intelligentes continuent d'employer l'Électrique du Dr. Thomas, on dit des volumes sur sa propriété curative. Apparaissant qu'elle fut annoncée elle était déjà beaucoup appréciée du public en raison de sa grande utilité pour soulager et guérir les douleurs.

Comme spécifique pour les coupures, les brûlures et les différentes douleurs inflammatoires, elle est au-delà de toute critique.

SAINT-EUGENE

Va et vient. — Le 1er, M. Alphonse Caron, de l'Ecole Normale de Québec, était en visite chez son frère, M. le Dr S. Caron.

La semaine dernière, M. l'abbé Jean-Charles Hudon, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, était en visite au presbytère.

Le 31 décembre, Mlle Yvonne Thibault revenait dans sa famille après six ans d'absence.

Le 1er, M. et Mme Jos Bonenfant, de Saint-Nicolas, étaient les hôtes de leurs parents, M. et Mme Octave Caron.

Le 1er, M. et Mme Philibert Cloutier et leurs enfants, de Bras d'Apic, étaient chez leurs parents, M. et Mme Joseph Pierre Thibault.

Madame Vve Wilbrod Bélanger, de Québec, passa le jour de l'an chez son père, M. Philippe Gagné.

MM. William Vachon et Gérard Bélanger étudiants au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, passent les vacances du jour de l'an dans leur famille.

Mlle Marie Anna Gamache, de Québec, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Elsie Gamache.

Mlle Emma Bélanger, de Québec, passe les fêtes du jour de l'an chez son père, M. Frédéric Bélanger.

La semaine dernière, M. et Mme Rosaire Normand, de Saint-David, étaient en voyage de nocces chez leur oncle, M. Cléophas Cloutier, leurs frères MM. Adéard et Alfred Normand; ils visitèrent aussi d'autres parents et amis.

M. Gérard Chouinard, de Lévis, était dans sa famille, à l'occasion du Jour de l'an.

Le 1er Mlle Blanche Létourneau, institutrice de Québec, était en visite chez M. et Mme Alfred Leclerc.

Mlle Cécile Bélanger est allée passer le jour de Noël au Cap Saint-Ignace, où elle était l'hôte des demoiselles Arthur Bernier.

Le 28, Mlle Emérentienne Bernier institutrice du Cap Saint-Ignace était de passage dans notre paroisse, l'invitée de son amie Mlle Cécile Bélanger.

Mme Raphaël Poulin, de Québec, a passé le jour de l'an chez son père, M. William Thibault.

Le 1er M. Gérard Lord, de Saint-Cyrille était l'hôte de son amie Mlle Bernadette Caron.

Le 1er M. et Mme Charles Caron, de Trois-Saumons, ont passé le jour de l'an chez leurs parents, M. et Mme Pierre Thibault.

La semaine dernière, MM. Paul, Emile et Arthur Cervaels de Lévis, étaient chez M. Alfred Leclerc, les hôtes de leur sœur, Mlle Gabrielle Cervaels.

Le 6, M. Louis Philippe Bernier du Cap Saint-Ignace était l'hôte de son amie, Mlle Cécile Bélanger.

Le 5, M. Marc Gagnon, du Cap Saint-Ignace, était en visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Hottote, aussi chez sa belle-sœur, Mme Vve Ernest Thibault.

Le 5, M. Edmond Thibierge, ainsi que sa sœur Mlle Yvette sont allés à l'Islet.

Le 6, M. et Mme François Caron, de Saint-Paul de la Croix de l'Isle Verte étaient en visite chez leurs enfants, M. et Mme François Caron.

A l'occasion du jour de l'an, M. et Mme Aubert Caron, sont allés à Sherbrooke, où ils étaient les hôtes de leur fille, Mlle Albert Thibault.

Le 1er, M. et Mme Emilie Gagnon, de l'Islet, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Déridé Belisle.

Le 1er, M. et Mme Wilfrid Krouac et leur famille de l'Isle, étaient chez leur père, M. Amédée Krouac.

Le 1er, M. et Mme Joseph Thibault et leur famille, de l'Islet, étaient chez M. Amédée Thibault.

Mlle Rosa Normand, de Québec, était en visite parmi nous.

Le 6, M. Pierre Gaudreau de Saint-Cyrille, était de passage dans notre paroisse.

Le 1er, M. et Mme Josaphat Thibault et leur famille, de l'Islet, étaient chez leurs parents, M. et Mme William Thibault.

Dans le courant de l'année 1924, on a enregistré dans notre paroisse 58 baptêmes, 21 sépultures et 8 mariages.

Naissance. — Le 24 décembre, M. et Mme Pierre Thibault ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Noëlla. Parrain et marraine, M. et Mme Abel Cloutier. Nos félicitations.

Décès. — Le 28 décembre, un brave

citoyen de notre paroisse dans la personne de M. Mathias Boucher, époux de Dame Eugène Gagnon, est décédé à l'âge respectable de 70 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse tendrement aimée, un fils et deux filles.

Son service et sa sépulture eurent lieu, le 31, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

A la famille, si cruellement éprouvée, vont toutes nos sympathies.

SAINT-VALIER

Noël, cette fête par excellence des grands et des petits, est déjà du domaine du passé mais non de l'oubli. Comme nous la désirons depuis longtemps, nous en jouissons mieux, n'en voulant perdre aucun instant.

C'est d'abord la veille de l'attente, puis le moment de se rendre à l'église, toute éblouissante de lumière et remplie de mélodie. La foule recueillie se presse pour venir adorer l'Enfant-Dieu dans la Crèche et pour que sa splendeur sous ses pauvres le recevoir. Allons à ce Dieu qui calangues pour attirer à lui notre pauvre humanité. Et pendant ce grand jour qui se termine par le chant de l'Adeste Fideles au vœux prions-le bien. Son cœur est prêt à nous exaucer car c'est Noël.

Décès. — Le samedi, 27, notre église devait quitter ses ornements de fête et se revêtir de deuil pour le service de feu Dame Edouard Bolduc, née Philomène Bouchard, décédée le 24, à Québec chez sa fille, Mme Delphis Roy.

Les porteurs étaient: MM. Uldime Roy, Napoléon Roy, Gabriel Roy et Alphonse Corriveau. Les cols du poêle étaient tenus par MM. Zéphirin Lemieux, Thomas Lemieux, Damase Boulanger et Eugène Blais de Berthier.

La croix était portée par M. Arthur Bélanger et le Corbillard conduit par M. Edgar Lemieux.

Le deuil était conduit par son fils M. Delphis Roy, ses petits fils M. Evariste Bolduc, M. D. son gendre MM. Irénée et Donat Roy, Evariste Bolduc, ses petites filles, Mlle Ida, Jeannette et Cécilia Roy, Marguerite Bolduc. Ses neveux MM. Ludger Blais et Antoine Roy, Mmes Louis Coulombe, Noël Paquet et D. Boulanger et une foule d'autres, qui ont prouvé leur estime à cette famille, autrui de cette paroisse.

Autre décès. — Le lundi, 29, un nouveau cortège funèbre se formait après l'arrivée du train pour conduire à l'église une toute jeune fille, Mlle Marie-Jeanne, enfant bien-aimée de M. Albert Roy, de Québec, décédée, le 26, à l'âge de 17 ans. Douée de grands talents et des plus belles qualités cette enfant a fait chrétiennement le sacrifice de cette vie qui s'ouvrait pour elle si pleine d'espérance, et est allée chanter l'haut le Cantique des Vierges.

Le service fut chanté par M. le Curé Roger: Les porteurs étaient MM. Aurèle Rousseau, Jean Paul Chabot, Louis-Philippe et Paul-Omer Roy. La Croix était portée par M. Jules Gagnon, de Montréal et le Corbillard conduit par M. Léo Roy.

Le deuil était conduit par son père, M. Albert Roy, ses oncles MM. Joseph, Napoléon Roy, Aurèle Chabot, de Québec et Arsène Rousseau, de Saint-Michel.

Parmi la foule on remarquait M. Georges-Henri Roy, son cousin, MM. Bernard Bernier, J. H. Fiset, Aug. Morin, Lorenzo Bissonnette, Ernest Boucher et une foule d'autres, qui ont voulu reconduire cette aimable enfant à sa dernière demeure.

Nos sincères sympathies à ces deux familles en deuil.

Mutation de propriété. — M. Joseph Roy, rentier de la Station a acheté la propriété de feu le Révérend M. Lévesque.

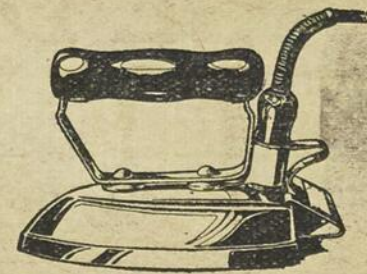
Un grand nombre d'étrangers sont venus passer le jour de Noël chez leurs parents. Les étudiants et conventines nous reviennent pour passer les vacances des Fêtes. A tous nous souhaitons un heureux temps.

Quand ces lignes paraîtront, l'aurore de la nouvelle année aura remplacé l'an 1924.

De tout cœur, la Correspondante de Saint-Valier souhaite à tous les lecteurs, bonne et heureuse Année.

Repassez à l'électricité

et oubliez la chaleur



Pourquoi vous faire griller à la chaleur accablante du poêle, quand vous pouvez repasser avec tant de facilité et de confort à l'aide d'un FER A REPASSER ELECTRIQUE? La chaleur est à l'intérieur même du fer et y demeure aussi longtemps que vous le désirez. Quel meilleur travail n'auriez-vous pas alors? Que de temps n'épargneriez-vous pas? Et dans quelle douce fraîcheur ne conserveriez-vous pas votre cuisine?

N'hésitez pas à vous le procurer; vous éliminerez ainsi la chaleur épuisante du poêle — les allées et venues fatigantes — les maux de dos — les fatigues dans le poignet et nombre d'autres inconvénients du repassage. Le jour du repassage n'est plus un objet d'effroi si vous vous servez de l'électricité.

Prix et conditions faciles.

VENEZ NOUS VOIR

LA CIE

Electrique de Montmagny

56, rue Saint-Jean-Baptiste

MONTMAGNY, P. Q.

Assurance de Garantie

Fidélité des Employés

"La Prévoyance" émet une Police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Secrétaires-Trésoriers, Etc.

FIDELITE DES EMPLOYES

"La Prévoyance" émet une police de Garantie pour Gérants, Comptables, Caissiers, Commis, Percepteurs salariés ou à commission, qui abolit la pratique équivoque et surannée de demander à ses amis de se porter caution, et qui assure le patron contre toute perte occasionnée par les détournements de fonds et vols par ses employés. "La Prévoyance" émet aussi des Polices de Garantie Collectives au profit des Sociétés

The Great Breatheable Remedy

Peps

FOR COUGHS, SORE THROAT, COLDS & BRONCHITIS.



Lorsque vous faites dissoudre avec la langue une pastille "Peps", il se dégage une certaine odeur qui s'introduit dans l'estomac et jusqu'à l'extrémité des poumons où la médecine en liquide ne peut pénétrer.

Ces pastilles répandent leur odeur curative, adoucissante, sur les parois de la gorge, de la poitrine et de l'estomac. La médecine en liquide est tout simplement avalée et va jusqu'à l'estomac, elle ne peut pas remplir le rôle des pastilles Peps.

Ainsi que Peps est un remède d'un coût très élevé, la demande considérable qu'il y a sur le marché de ces pastilles merveilleuses, il a été impossible aux fabricants de les offrir aujourd'hui.

AU PRIX RÉDUIT DE 25c LA BOITE

Procurez-les vous chez les pharmaciens de votre région, s'ils ne les ont pas écrivez directement à :

PEPS CO.,
Rue Dupont, Toronto, Ontario.

SAINT-JEAN PORT JOLI

M. et Mme Achille Morin, de Québec, sont les invités de M. et Miles Morin.

M. Roméo Denis, de Montréal, est chez sa mère, pour quelques jours.

M. Benjamin Bourgeois est allé, ces jours derniers, à Tourville.

M. François Glession, de Québec, est venu passer quelques jours dans sa famille.

Mlle Léonie Chouinard, de Québec, est dans sa famille pour quelques semaines.

Mme Edrass Gagnon est allée passer quelques jours à Sainte-Anne de la Pocatière chez sa fille, Mme Fraser.

M. Potvin, agronome, accompagné de sa sœur, est venu s'installer dans la maison de M. Ulric Morin.

M. le vicar Lemaire est allé dans sa famille pour quelques temps.

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUEBEC

Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière ENREGISTREMENT

Le concours s'est ouvert le 1er novembre 1924 et se continuera pendant 52 semaines. Chaque parquet dans le concours contient 10 oiseaux et ces oiseaux sont numérotés de 1 à 10.

Le tableau ci-dessous donne, dans les colonnes 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs de la semaine est plus élevé que le nombre total d'œufs pondus par chaque poule, cela indique que les œufs pondus sur les planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet.

CH. — Chanteclerc; L. B. — Livournes Blanches; P. R. B. — Plymouth Rock Barrées; R. I. R. — Rhode Island Rouges; X. — Parquet en tête; F. — Fière d'incubation; M. — Muant.

5ème Année. Rapport Hebdomadaire. Semaine No. 9. Date : 3/1/25.

Parquet	Propriétaire et Adresse	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H	T
1.	Institut Agricole d'Oka, La Trappe.	CH.	1	4	0	0	0	0	4	5	4	1	19	196
2.	Basse-Cour Trois-Rivières, Trois-Rivières.	L.B.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72
3.	W. A. Carr, Ste-Agathe des Monts.	"	3	3	1	3	0	4	5	0	5	4	28	208
4.	E. Delcourt, St-Félix de Valois.	"	0	0	0	0	0	0	0	3	3	4	11	154
5.	H. Henry, Ste-Agathe des Monts.	"	0	1	0	0	4	0	0	0	2	7	188	
6.	Jean D. Lachapelle, Saint-Paul.	"	0	0	3	4	0	4	0	0	0	11	198	
7.	Laurentide Poultry Farm, Point Gatiéau.	CH.	0	6	0	0	0	0	0	0	0	6	41	
8.	W. A. Carr, No. 2, Ste-Agathe des Monts.	P.R.B.	4	5	0	3	0	5	1	3	x31		327	
9.	W. A. Carr, No. 4, Ste-Agathe des Monts.	"	0	4	0	5	0	5	0	4	28		292	
10.	J. E. Coulombe, Ste-Agathe de Laval.	"	0	5	4	3	5	0	1	4	0	22	96	
11.	E. K. Laflamme, Ste-Germaine.	"	0	4	0	6	0	6	0	5	6	23	90	
12.	J. A. Proulx, Rocher à la Chapelle.	"	0	5	2	5	3	4	3	5	4	x31	x342	
13.	Station Expérimentale, La Ferme.	"	2	5	6	0	0	4	4	0	0	25	174	
14.	Station Expérimentale, Ste-Anne.	"	3	4	0	4	0	0	0	6	3	24	320	
15.	Station Expérimentale, Ste-Anne.	"	0	0	0	0	5	4	5	0	4	10	310	
16.	J. W. Butler, Montréal.	R.I.R.	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	37	
17.	Adolphe DeRoy, Princeville.	"	4	1	5	5	4	3	0	0	3	30	159	
18.	Antoine DeRoy, Princeville.	"	0	4	0	6	4	5	2	0	4	30	175	
19.	Jos. C. Hébert, N. P., Montmagny.	"	0	6	5	0	0	6	0	6	4	27	254	
20.	Chs. E. Paquet, Pont Rouge.	"	0	0	5	0	0	4	3	0	0	12	245	
													394	3878

Paul. No 122 app. à M. J. A. Proulx, Mont. a pondu à date 52 œufs.

" 184 " M. Ant. DeRoy, Princeville, " " 50 "

" 198 " M. J. C. Hébert, Mont. " " 49 "

" 128 " M. J. A. Proulx, Mont. " " 49 "

Remarques : Les parquets des Stations Expérimentales sont inscrits en vue de l'enregistrement, mais ils n'ont pas droit aux prix offerts.

Gérant du Concours : Jean L. Roy, Régisseur : J. A. Ste. Marie.

N. B. — Adressez toute correspondance au Régisseur, Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Production : 28.1%.

M. et Mme Ulric Morin, de Québec, et leur fils Roger, sont chez M. Honoré Fournier.

Miles Bernadette Gagnon, Juliette et Gertrude Dèchène, sont allées passer quelques jours à Sainte-Anne de la Pocatière, chez M. Emile Fraser.

M. et Mme Xavier Dubé sont allés passer le jour de l'An à Montmagny, chez M. Emile Dubé.

Fête de Noël. — La fête de Noël a été célébrée avec une grande solennité, l'église était très bien décorée pour la circonstance. A l'entrée des fidèles, Minuit Chrétien, fut rendu par M. Potvin. M. le Curé célébra le Saint-Sacrifice. A la communion "Adeste Fideles" fut rendu par M. Antoine Gagnon. La Messe de l'Aurore fut chantée par le chœur des Enfants de Marie. Au commencement les anciens cantiques de Noël. A l'offertoire : Il est là le Messie. A la fin : "Dans le silence de la nuit". La messe du Jour fut célébrée par M. l'abbé Lemaire, qui fit aussi le sermon.

UNE ROUTE INTERESSANTE

SERVICE QUEBEC-MONTREAL

La route du Canadien National entre Québec et Montréal donne aux voyageurs des vues excellentes du St-Laurent et du fameux Pont de Québec. Plusieurs trains commodes pour Montréal partent de la Gare du Palais à Québec à 12.01 (midi) tous les jours excepté le dimanche via Richmond, à 1.20 p.m. tous les jours via Drummondville et à 1.45 p.m. tous les jours via Richmond, de Lévis à 2.05 p.m. tous les jours via Drummondville. Au retour, départ de Montréal à 9.25 a.m. dimanche excepté, à 10.45 a.m., 5.00 p.m. 7.00 p.m. et 11.30 p.m. tous les jours.

Le Radio, installé à bord des trains partant de Québec à 1.20 p.m. et de Montréal à 5.00 p.m. renseigne les voyageurs et les distrait agréablement.

Les trains de jour sont aménagés de wagon-salon, de wagon-réfectoire et de wagons de première et de seconde. Les trains de nuit sont pourvus de wagons-lits modernes à salons et à compartiments.

Pour tous autres renseignements, billets, location de places, etc., priez de s'adresser au plus proche agent du Canadien National ou au Bureau des Billets, 10 rue Ste-Anne, ou à la Gare du Palais, Québec, tél. 2-8200.

SAINT PAUL DU BUTON

Mme Adélard Boulet est de retour d'une promenade à Québec chez sa fille, Mme Gérard Collin. Elle s'est aussi rendue à Saint-François conduire sa fille Marie à la messe.

M. et Mme Emile Richard se sont rendus à Saint-Anselme, le 2 janvier; ils ont été les hôtes de M. et Mme Michel Forgue.

Mlle Armosa Fournier s'est rendue passer les fêtes du Nouvel An dans sa famille à Saint-Léon de Standon.

M. et Mme Joseph Bissonnette sont allés passer le jour de l'An au Saulx Montmorency, les hôtes de M. Pierre Labrie.

M. Etienne Provencal, employé comme cordonnier chez M. Emile Richard, a passé les fêtes dans sa famille, à Saint-Anselme.

Il y avait aussi beaucoup de visiteurs parmi nous à l'occasion du jour de l'An. Citons : M. et Mme Georges Roy de Saint-Philémon, chez M. Elzéar Boulet.

M. et Mme Achille Parent, d'Ivresse, chez Mme Yve Philardier Boulet.

M. et Mme Maxime Mercier et leurs enfants, de l'Islet, chez M. François Coulombe.

M. et Mme Edmond Bruneau, de Québec, chez M. Cléophas Dion.

M. et Mme Enoch Talbot, de Saint-Marcel, M. et Mme Joseph Rouillard, de Buckland, chez M. Zéphirin Talbot.

M. J.-Bte. Prévost, de Monk, chez son père, M. Alfred Prévost.

M. Ovide Talbot, de Québec, chez son père, M. Napoléon Talbot.

M. Philodore Godbout, de Notre-Dame du Rosaire, chez son père, M. Jean Godbout.

Mme Pitre Cadieux, de Montréal, chez son père, M. Johnny Dubé.

Miles Anna-Yvonne et Lucienne Lessard chez leur père, M. Gédéon Lessard.

M. Maurice Paradis, de Québec, était, dimanche dernier, chez son amie, Mlle Anna Lessard.

M. Dallaire, de Limoulin, chez sa mère, Mme Joseph Gaudreau.

M. Godfrid Talbot, qui a subi un traitement à l'Hôpital Saint-François d'Assise de Québec, est de retour dans sa famille, depuis la semaine dernière.

M. et Mme Edouard C. Després et leurs enfants, de Saint-Cyrille, sont venus passer le jour des Rois chez M. Zéphirin Gagné.

Baptêmes. — Le 28 décembre, a été baptisé un enfant de M. et Mme Napoléon Lemieux.

Le 31, a été baptisé un enfant de M. et Mme Adalbert Adam, née Georgiana Dion.

SAINT-EUPHEMIE

M. et Mme Théodore Bernard font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 29, sous les noms de Joseph Benoit Bernard. Parrain : M. Edmond Bernard, marraine : Mlle Marie-Anne Bernard. Porteuse : Mme Pierre Bernard, tante de l'enfant.

Mme Georges Brulotte, de Bromptonville, était dans notre paroisse, la semaine dernière, l'hôte de sa sœur, Mme Emile Noël.

M. et Mme Pierre Bernard, fils, de Sainte-Perpétue, sont venus passer le temps des fêtes chez des parents et amis.

Mlle Alice Côté, institutrice, dans le moment à Saint-Nérée, est venue passer les vacances des fêtes dans sa famille.

M. Octave Godbout est allé à Saint-Nérée, le 29.

M. Georges Mectaux, qui travaille dans les chantiers de Saint-Pamphile, est venu passer le temps des fêtes dans sa famille.

M. Arthur Mercier, qui était retenu à l'Hôtel-Dieu de Québec, pour une blessure à une main, est revenu en parfaite voie de guérison.

M. Chs. Gagnon, qui travaille actuellement à Québec, est venu passer le temps des fêtes dans sa famille.

MM. Wilfrid Thibault et Arthur Girard, qui étaient dans les chantiers de Chicoutimi, sont venus passer le jour de l'An chez leurs parents et amis.

Miles Emélie Bouffard, Diana Blais, Rose Côté, Marie Noël, Elise Thibault, Bernadette Bouffard, Yvonne Mectaux, Léda Mectaux, Marie-Louise Bernard, de Québec, sont venues passer le temps des fêtes dans leurs familles.

M. Dubé, de Québec, et son épouse, née Lydia Mectaux, sont venus passer le jour de l'An dans leur famille.

M. et Mme Marcel Aubé sont allés à Notre-Dame du Rosaire, le 1er Janvier, rendre visite à leur mère.

Il y a eu durant l'année 1924 11 sépultures, 9 mariages, 32 naissances.

Nos félicitations à M. et Mme Jos. Goulet qui ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 31, sous les noms de Marie, Eugénie, Fernande. Parrain et marraine : M. et Mme Téléphore Blais, cousin et cousine de l'enfant.

Nos félicitations à M. et Mme Hector Roy, qui ont fait part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 31, sous les noms de Joseph, Girard, Rogers. Parrain et marraine : M. et Mme Pierre Fortin, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Joseph Therrien, de Natchua, sont venus passer le jour de l'An parmi nous, les hôtes de leur frère, M. N. Therrien et chez des amis.

Mme Pierre Lapointe, qui a été au chevet de son père et de sa mère, dangereusement malades aux Etats-Unis, est maintenant revenue parmi nous.

M. et Mme Pierre Fortin, de Saint-Grégoire, Montmorency, étaient dans notre paroisse, la semaine dernière, en visite chez des parents et amis.

Le 3 janvier M. Joseph Pruneau, cordonnier, est allé à Saint-Paul, par affaires.

Le 3, M. et Mme Wilfrid Bouffard sont allés à Saint-Paul.

MM. et Mmes Etienne Thibault et Joseph Noël sont allés à Armagh, le 3, rendre visite à des parents et amis.

M. et Mme François Boulanger, de Sainte-Perpétue, étaient de passage dans notre paroisse, le 3, en visite chez des parents et amis.

Mme Joseph Nadeau, de Saint-Grégoire, Montmorency, était de passage dans notre paroisse, durant le temps des fêtes, l'hôte de son père, M. André Fortin.

M. Georges Gingras, de Québec, était de passage dans notre paroisse, le 4, chez des amis.

Mlle Alexina Mercier, de Québec, est venue passer le dimanche dans sa famille.

Le correspondant du "Peuple", de Sainte-Euphémie, offre ses meilleurs souhaits de Bonne et Heureuse Année à tous ses lecteurs et lectrices.

Quéri de l'Asthme. — Qui peut dire le soulagement complet de l'asthme après qu'on a employé le remède pour l'asthme du Dr. Kellogg.

Qui peut exprimer la joie que l'on ressent quand sa douce et calmante influence soulage l'étouffement des voies respiratoires. Cela a rendu l'apnée asthmatique, une chose du passé pour des milliers de personnes. Il ne fallait jamais. Les bons pharmaciens le vendent depuis des années.



Cuticura élimine vite Eczémas et Eruptions

Dans le traitement de toutes les maladies de la peau, baignez la souvenez avec du Savon Cuticura et de l'eau chaude. Asséchez doucement et appliquez de l'onguent Cuticura.

Echantillon de chacun gratuit par poste. Adressez à Dépt Canadien "Cuticura" Boite Postale 2616, Montréal. Prix, savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

Essayez notre Bâton à Barbe.

SAINT-FRANCOIS

Messe de Minuit.

Nous avons eu une messe de Minuit splendide. M. le curé L. Vien officiait.

Le chœur de chant s'est surpassé. Pendant que la nuit silencieuse écoutait l'écho sacré des vieux cantiques et des ravissantes mélodies de l'orgue, dans nos âmes vibrantes d'émotions religieuses, l'ivresse était complète.

Au moment solennel de la communion, quand nos cœurs furent devenus comme autant de crèches ou l'Enfant-Dieu daigna naître, nous nous sommes sentis enflammés de l'espérance sublime de célébrer un jour "Noël" dans les interminables concerts du paradis.

Statistiques pour 1924:

50 Baptêmes;
15 Mariages;
26 Sépultures.

Baptêmes:

Le 24 déc. Jos. Eugène, Wilfrid, fils de M. et Mme Eug. Roblin.

Parrain et marraine, M. et Mme E. Roblin.

Le 31 déc. Jos. Fernand, Achilles, fils de M. et Mme Proculus Laflamme. Parrain et marraine, M. et Mme Alph. Laflamme.

Le 2 janvier 1925, Jos. Alexandre, Robert, fils de M. et Mme Louis Alaire. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Alaire.

Sépultures:

Le 29 déc. Marie-Jeanne d'Arc, fille de M. et Mme Achilles Breton, à 7 mois.

Le même jour a été inhumée: Marie-Simonne, fille de M. et Mme Alph. Blais, à 5 semaines.

Nos sympathies ces deux familles.

Dans le deuil:

Nous prions M. Alphonse Jean et sa famille de vouloir bien agréer l'hommage de nos condoléances, à l'occasion du deuil où l'a plongé la mort de son frère, le Révérend Père Cyprien Jean, S.S.S.

La paroisse de Saint-François doit certainement de la gratitude à ce Chevalier de l'Eucharistie, qui plus d'une fois est passé parmi nous en distribuant le Pain de la parole sacrée. Les jeunes filles surtout qui ont passé l'âge d'or de leur vie dans les murs de notre couvent, se souviendront avec amour de ce Père, au dos courbé comme un adorateur, au chef couronné de la neige des ans, au cœur tourmenté, comme le sont les vrais cœurs d'apôtres, pour le salut des âmes. Les traits charmants dont il savait si bien émailler ses spirituels entretiens resteront longtemps gravés dans notre mémoire.

Comme gage de notre reconnaissance et de notre filiale affection demandons à Jésus de lui montrer désormais le côté lumineux de l'Hostie?

Au jour de l'An.

En ce premier jour de 1925, il me semble qu'en notre paroisse tous les foyers ont été le nid des amours, l'offrande des vertus, le séjour de la paix, le centre de l'union, le vestibule du Paradis! La touchante cérémonie de la "Bénédiction" paternelle ou maternelle, — plus digne du ciel que de la terre — s'est répétée un peu partout. Dans le cœur du père ou de la mère qui renouvelle le geste auguste de "la bénédiction" sur la tête de son enfant: il y a quelque chose de divin.

Dans l'après-midi du jour de l'An, notre nouveau Curé, le Rév. L. Vien s'est rendu à Lauzon, pour s'acquiescer, lui, prêtre et curé, au pied de son vénéérable père et lui demander sa bénédiction. Nous admirons sa conduite et nous pensons comme le poète: que "l'homme n'est jamais plus grand que quand il est à genoux".

Pensée:

Nous serions meilleurs amis les uns des autres, si nous savions le peu de jours que nous avons à nous aimer.

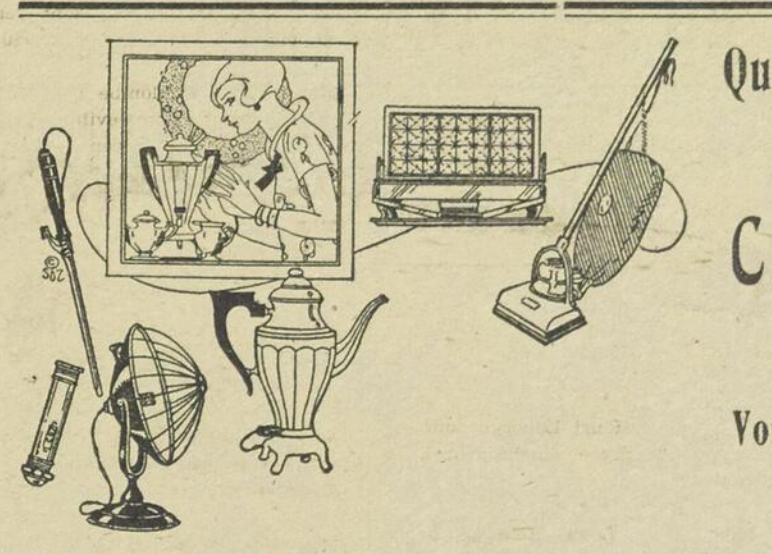
La fête des Rois:

Ce jour là, la messe a été célébrée par Mgr A. Boulet P.D., assisté de ses deux frères le Rév. Alf. Boulet, curé de Saint-Ferdinand que les paroissiens ont tout été heureux de revoir et le Rév. Sal. Boulet, du Collège de Sainte-Anne.

Bris de Froment".

UN CADEAU UTILE ET QUI PLAIRA

Quand vous faites DES CADEAUX ELECTRIQUES Vous faites Deux Cadeaux dans un



Et pour le prix d'un seul puisque ceux-ci sont doublement appréciés des personnes qui les reçoivent. Ces cadeaux ne sont pas seulement de simples souvenirs mais bien des serviteurs fidèles et dévoués à leurs propriétaires.

Quand vous donnez une lampe portative, vous donnez en même temps une illumination parfaite — quand vous donnez une chauffette, celle-ci à son tour donne sa chaleur confortable — quand vous donnez un fer à repasser vous éliminez les fatigues et les ennuis du foyer qui reçoit ce cadeau — quand vous donnez un coussin vous aidez en même temps à rendre une santé meilleure — quand vous donnez un percolateur, celui-ci produira du café plus délicieux — et il en est de même pour tous les autres appareils contenus dans la liste au bas de cette annonce.

Vous ne sauriez avoir de meilleure inspiration que celle de rendre le prochain Noël un Noël électrique, en faisant des cadeaux électriques — aucun autre cadeau ne saurait mieux exprimer vos sentiments à l'égard des personnes que vous ne désirez pas oublier.

CHOISISSEZ VOTRE CADEAU DOUBLE PARMIS LES SUIVANTS:

Fers à Repasser	\$ 3.75	Grils	\$2.75 à \$18.00
Grille-Pains (Toaster)	3.00	Chauffettes	7.50 à 13.00
Fers à Friser	1.75	Vibrateurs	7.00
Lampes Portatives	\$3.50 à 15.00	Moteurs pour machines à coudre	22.50
Percolateurs	13.50		

ou bien encore, aimez-vous mieux choisir parmi nos plus gros appareils, tels:

Vacuette, Poêles, Machines à Laver

pouvant être achetés à nos conditions faciles de versements mensuels.

La Compagnie Electrique de Montmagny
56, rue Saint-Jean-Baptiste
Montmagny.

Placements pour Janvier

Nous offrons, sujettes à vente préalable, les obligations suivantes, que nous considérons avantageuses au prix mentionné et dont nous recommandons l'achat à tous ceux qui veulent faire un placement sûr et rémunérateur.

Les conditions financières indiquent clairement qu'il y aura encore avant longtemps une augmentation dans le prix des débiteures ou obligations, ce qui veut dire une nouvelle diminution dans le taux de rendement. Les obligations de municipalités, qui se sont placées pendant plusieurs années à 6% et qui se plaçaient depuis quelque temps à 5½, ne seront plus à l'avenir que de 5%; les dernières émissions de municipalités se sont presque toutes vendues à prime i. e. au-dessus du pair. Par conséquent, les capitalistes ou rentiers, qui ont actuellement quelques argents à placer, ou qui s'attendent d'avoir des fonds disponibles, d'ici au commencement de l'année prochaine, feraient bien de ne pas retarder à acheter, ou à réserver quelques unes des obligations ci-après:

Obligations	Taux	Echéances	Prix	Rendement
Puissance du Canada,	5 et 5½	1927 à 1937	Prix du Marché	
Trois-Rivières,	5	1er mai 1938	100	5.00
Ford City,	5½	1er déc. 25-39	100	5.50
Metis Beach,	5½	1er mai 1938	100	5.50
Ville Chicoutimi,	5½	1er Mai 1930,	101	5.30
Cité Fraserville,	5½	1er Mai 1954,	101.50	5.40
Ville Jonquière,	5½	1er Nov. 1942,	101.15	5.40
Ville				

PAGE du CULTIVATEUR

SOIN DU FUMIER EN HIVER

"Le fumier est le reflet du sol" a dit quelqu'un. On pourrait justement ajouter qu'il ne l'est pas moins de sa conservation.

En effet, selon qu'il sera ou non bien conservé, on aura entre les mains un engrais complet ou un simple résidu pailleux très lent à produire son effet sur la végétation. Les praticiens connaissent, pour l'avoir constaté, la valeur de cet élément comme engrais est l'actif stimulant qu'il apporte à la végétation.

Mais il est bon de se rappeler que sa composition, sa valeur et les effets qu'il produira vont varier dans une large mesure, selon le soin qu'on en prendra et le traitement qu'on lui fera subir.

Comme, chez la moyenne des cultivateurs, la stabulation n'est pratiquement lieu qu'en hiver, il importe d'attirer l'attention, pour le corriger, sur le système ruineux de laisser se détériorer l'élément le plus fertile du sol: le fumier.

Avant de donner des moyens pratiques de le conserver, demandons-nous ce qu'est le fumier.

En définitive, le fumier représente:

1. 80% de la récolte servie aux animaux;

2. La partie la plus assimilable et la plus riche de la fertilité du sol;

3. Un engrais qui contient, par tonne, environ 25 lbs d'un engrais complet qui se vend une quarantaine de piastres la tonne.

4. Un stimulant merveilleux de la végétation;

5. Un milieu de culture de divers organismes qui vont rendre assimilables des engrais jusque là inutilisables dans le sol.

En un mot, le fumier est la richesse de la terre.

Cette courte énumération suffit à convaincre de l'importance de conserver le fumier avec le moins de pertes possible. Pour ceux qui n'ont pas l'immense avantage de posséder des pavés en béton et une plate-forme à fumier, voici quelques suggestions pour conserver cet engrais avec le minimum de pertes, tout en obtenant la fermentation désirable.

Vu que le purin seul représente environ 50% de la valeur argent du fumier, tenir continuellement sous les animaux une bonne litière de paille hachée, de bran de scie ou de tout autre absorbant. L'engrais liquide sera ainsi mélangé au solide, et aidera à la bonne fermentation de ce dernier.

En second lieu, ne pas laisser séjourner le fumier sur les pavés, au préjudice de l'hygiène et de la conservation de la partie azotée des engrais qui se dégage très rapidement et se perd. On voit par là qu'il est avantageux de laisser le moins de surface possible exposée à l'air. Par conséquent, il ne faudra pas jeter le fumier dehors n'importe comment, mais le mettre en un tas bien carré et surtout bien foulé. Ces deux points quoiqu'ils soient les plus importants sont les plus négligés. Il faut fouler afin d'obtenir la fermentation nécessaire pour rendre les engrais plus facilement utilisables par les plantes, et ce qui est aussi très important, faire germer et mourir les milliers de graines de mauvaises herbes et les millions de germes de maladies qui traquent continuellement les récoltes dans le fumier vert. Le fumier dispersé et non foulé, gèle en hiver, ne subit que très peu la fermentation, et à la fonte des neiges a moins de pouvoir absorbant pour retenir les engrais liquides qui s'écoulent avec l'eau.

De là, il n'a que peu de valeur et

est même une source de contamination des cultures.

Si cela favorise une meilleure répartition du travail sur la ferme, on peut transporter tout de suite le fumier dans le champ, si celui-ci est plat et pas exposé à être lavé au printemps. Là encore, il faudra le mettre en tas aussi considérables et aussi carrés que possible. Il y aurait tout avantage avant de commencer à mettre une bonne couche de paille au fond pour absorber et retenir les engrais liquides.

Ces quelques précautions demanderont, il est vrai, un léger surplus de travail et de temps, mais je crois que les bons résultats qui en découlent payeront un salaire suffisant pour dédommager largement celui qui voudra mettre ces quelques conseils en pratique.

Gérard Dugas, St-Anne de la Pocatière.

RENSEIGNEMENTS

J'ai du bon soleil
Dedans ma logette,
J'ai du bon soleil
As-tu du pareil?

C'est ce que les hôtes de la basse-cour — sans aucune exception — devraient chanter tout l'hiver. Le refrain est même obligatoire pour les poules destinées à la ponte, et si elles ne peuvent le fredonner, du matin au soir, elles ne peuvent donner beaucoup d'oeufs.

Engrais chimiques "vs" engrais naturels.—Depuis la guerre surtout, on se plaint du prix élevé des engrais chimiques. Pourtant si l'on se donnait un peu plus de peine pour conserver aux engrais naturels, aux fumiers de ferme, toute leur vertu et toute leur fertilité, on aurait beaucoup moins besoin d'acheter à grands prix autant d'engrais du commerce. Le fumier est l'engrais par excellence, le fécondant naturel du sol. La nature a en bien soin de le faire complet puisque les déjections animales solides arrosées de purin contiennent en proportions convenables tous les éléments de fertilité requis pour les cultures ordinaires dans les sols normaux, viz: azote, potasse, acide phosphorique et chaux, sans compter l'humus, qui ne se trouve pas dans les engrais du commerce.

\$15,000 EN PRIX

1er prix: L'aute d'un millionnaire, \$15,000.00.
2ème prix: \$2,000.00 en argent.
3ème prix: \$1,000.00 en argent.
4ème prix: \$500.00 en argent.
5ème prix: \$100.00 en argent.
Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Dom-Bosco!

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 2000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philpott, ptre, directeur ou téléphonez 6821, Refuge Dom-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la maille. J. N. O.

UN CONSEIL

Un bohème affamé rend visite à un riche Harpagon qui déjeûne tranquillement d'un chapon du Mans. —Aimez-vous le poulet? demande l'avare.

—Beaucoup! répond l'autre en écarquillant les yeux.

—Et bien... faites-le toujours cuire la veille et puis mangez-le le lendemain... c'est la meilleure recette.

APERÇU DU TRAVAIL DE LA DIVISION DES SEMENCES

dans la Province de Québec.

La Division des Semences du Dominion, qui est chargée de l'application de la Loi destinée à contrôler la qualité des semences du Canada, est une branche du Ministère de l'Agriculture qui compte beaucoup d'initiatives heureuses à son crédit. Pour faciliter l'exécution de son travail, ce département est organisé en subdivisions d'un territoire délimité dans lequel un Inspecteur de District exerce une action directe vis-à-vis du public. La province de Québec forme l'une de ces districts et le Bureau de la Division des Semences pour cette région est à Québec même.

Dans ces dernières années, le bureau de Québec a acquis une importance considérable et a provoqué par ses activités un progrès agricole très appréciable dans la province, pour tout ce qui touche à la question des semences.

Un seul inspecteur était d'abord chargé d'appliquer la Loi du Contrôle des Semences dans ce territoire mais, dans la suite, l'augmentation du travail a nécessité la présence de plusieurs employés permanents et de plus, ce service a été complété en 1923, par l'addition d'un Laboratoire des Semences, où se fait l'analyse, l'épreuve de germination et la classification de toutes les semences de la Province de Québec.

En plus de l'application de la Loi concernant les semences, la direction du Bureau de Québec a voulu faire l'éducation de la classe agricole, dans cette question et encourager les cultivateurs à employer et produire des semences de meilleure qualité. Dans ce but, des concours de semences ont été organisés un peu partout dans la province, avec la coopération du ministère provincial de l'Agriculture. Ces concours comprennent une inspection du grain sur pied et du grain battu ont remplacé à peu près complètement aujourd'hui les concours de récolte sur pied moins subventionnés et n'incluant pas la préparation d'une quantité déterminée de semence, l'inspection de ce grain à domicile, et la classification officielle.

Pour encourager davantage la préparation soignée des semences de bonne génétique et en rendre la production vraiment rémunératrice, le Bureau de Québec de la Division des Semences s'est fait le médiateur entre le cultivateur producteur de semences et le cultivateur acheteur. Jusqu'à date, de fortes quantités de semences classées No. 1 et provenant de souche enregistrée, pour une bonne partie, ont ainsi été vendues et expédiées directement du producteur au consommateur au seul bénéfice des cultivateurs intéressés. Ce système est, sans contredit, une des meilleures formes d'encouragement pour la production des bonnes semences en permettant au cultivateur d'obtenir de son travail un revenu plus direct et mieux palpable.

L'enregistrement des semences dans la province est aussi sous les soins de cette Division. Le nombre des cultivateurs qui s'intéressent à cette production est assez considérable et s'augmente avec rapidité grâce à la popularité des bonnes semences et aux bonnes méthodes de sélection vulgarisées en exigeant la préparation des semences pour les concours.

La Division des Semences est, de plus, chargée de l'application de la Loi des Engrais chimiques et de la Loi des Produits Alimentaires pour les animaux. Ces deux Lois récemment élaborées ont déjà eu un effet considérable pour favoriser chez les cultivateurs l'achat de marchandises de bonne qualité grâce à la surveillance active et méthodique qui a été faite sous leur empire. Ces trois Lois, des Semences, des Engrais chimiques et des Produits Alimentaires sont d'une importance capitale, vis-à-vis du progrès agricole parce qu'elles ont un rapport direct avec les principales transactions des cultivateurs.

Quelques autres lois de moindre importance mais touchant à l'agriculture ont aussi été confiées dernièrement au même bureau ce qui fait que la Division des Semences aura sous sa direction l'application d'à peu près toute la législation agricole au pays. La Division des Semences compte aussi à son actif, une forte campagne d'éducation et de renseignements par ses écrits et par des visites chez les cultivateurs, sur les différentes lois qu'elle est chargée d'appliquer.

Si l'on considère les progrès accomplis jusqu'à présent et la faveur accordée aux entreprises du bureau de la Division des Semences, on peut dire que cette institution a accompli un bien considérable dans la Province et qu'elle a encore devant elle les plus belles perspectives de travail vraiment efficace pour l'avenir. Le nombre de ceux qui prennent part aux organisations qu'elle a suggérées s'améliore chaque année et les résultats s'améliorent constamment. Il est donc de l'intérêt des cultivateurs de lui continuer leur coopération et de se mettre en contact avec elle pour ce qui a rapport aux diverses activités qu'elle doit surveiller.

Joseph Ferland, B. S. A.
De la Division des Semences du Dominion.

Poules ou Poulettes pour le profit dans la production des oeufs

Par J. D. Lang, Station Expérimentale, Lennoxville, Québec.

(Spécial au "Peuple")

Nous avons obtenu des data très intéressants avec les résultats des expériences conduites depuis quelques années à la Ferme Expérimentale de Lennoxville, Québec. Les résultats définitifs de ces essais ne peuvent être obtenus qu'avec une période assez longue pour permettre les changements naturels en toutes conditions. Les cinq années pendant lesquelles on s'est servi de Plymouth Rock barres pour obtenir des data sur le coût de la nourriture, le coût de production, profit au-dessus des dépenses, etc., ont été des temps où la nourriture était à un prix excessivement haut aussi bien qu'à un prix modéré, de même que dans les changements de température et aussi dans la différence d'évaluation des produits pour la vente. Des résultats de quelques records exceptionnellement hauts, qui ont été obtenus pendant une courte période avec un petit nombre de volailles, sont parfois publiés. Ces rapports, quelquefois, sont de nature à encourager les gens à s'occuper de l'élevage des volailles, tandis que dans d'autres cas ils sont dommageables à l'industrie en portant les gens à croire que ce qui peut être fait avec une petite quantité de volailles pendant une saison favorable de l'année, pourrait être multiplié par les années, ce qui leur ferait souhaiter s'intéresser à l'aviculture pour y faire leur fortune. Par ce fait même un essai conduit pendant plusieurs années, et dans différentes conditions, devrait être considéré plus défini dans ses résultats, et devrait intéresser non seulement ceux qui ont l'intention de commencer l'élevage mais aussi plusieurs autres personnes qui ont pris part à ce commerce et qui se sont vu incapables de garder des records exacts de leurs revenus.

Un résumé bref des moyennes obtenues pendant cinq ans d'expérience, avec les Plymouth Rock barres, est comme suit:—

Moyenne du nombre de poulettes employées dans les essais, chaque année. 155
Moyenne du coût de la nourriture consommée par poulette, chaque année. \$2.33
Moyenne du nombre des oeufs produits par poulette, chaque année. 102
Moyenne du prix des oeufs par douzaine, chaque année. 52 1/2
Moyenne du coût de la nourriture requise pour produire une douzaine d'oeufs. 21 1/2
Moyenne du pourcentage de la production par jour pendant chaque année. 44 1/2
Moyenne du profit au-dessus du coût de la nourriture, par poulette, chaque année. \$4.58

Note:— Afin d'empêcher tout malentendu, il est bon de mentionner que le coût de la production et le profit au-dessus du coût de la nourriture ne comprennent pas le coût du logement. D'autres séries d'essais, comprenant une période de quatre ans, furent faites avec les poules Plymouth Rock barres. (Les volailles de plus d'un an et demi furent les seules incluses dans les épreuves). Ces essais furent entrepris en vue de trouver si les poules gardées comme reproductrices, pourraient suffisamment pour payer leur entretien, si les oeufs étaient vendus au prix du marché.

Le résumé suivant donne les moyennes des résultats:—

Moyenne du nombre de poules employées dans les essais chaque année. 69
Moyenne du coût de la nourriture consommée par poule chaque année. \$1.98 1/2
Moyenne du nombre des oeufs produits par poule chaque année. 117 1/2
Moyenne du prix des oeufs par douzaine chaque année. 48
Moyenne du coût de la nourriture requise pour produire une douzaine d'oeufs. 38
Moyenne du pourcentage de la production par jour, pendant chaque année. 32 1/2
Moyenne du profit au-dessus du coût de la nourriture par poule, chaque année. \$2.00

En comparant les résultats des deux essais mentionnés plus haut, nous sommes certains de la supériorité des poulettes pour avoir une production d'oeufs plus abondante. Pour la moyenne du choix de la basse-cour, sur une ferme chaque année, une bonne quantité serait 75 pour cent de poulettes bien développées, pour les parquets de ponte, et 25 pour cent de poules, qui ont été bonnes pondeuses pendant leur année de poulette, et sont gardées principalement pour leur valeur comme reproductrices.

RECETTES

BOEUF BRAISÉ AUX OLIVES

Découpez un rumpsteak en minces lanières de quatre pouces de long et deux pouces de large. Faites frire dans du beurre des carottes râpées, des olives et des oignons tranchés. Après avoir mis une grosse cuillerée de ce mélange sur chaque lanière de viande roulez celle-ci et attachez-la avec des brochettes. Ajoutez du bouillon et faites braiser lentement dans une casserole.

Ce Superbe Piano Droit

GRATIS

TROUVEZ LA SOLUTION

NOUS allons donner GRATUITEMENT et SANS CONDITION tous les magnifiques prix mentionnés ci-dessous aux personnes qui nous enverront la réponse correcte du problème "VINGT-SEPT". Vous n'avez aucun déboursé à faire pour participer à ce Concours et il n'y a ni chance ni tirage au sort en rapport avec la distribution de ces prix. C'est un concours d'habileté et de bon goût. La meilleure réponse, présentée sous la forme la plus attrayante, recevra le superbe piano SCHUBERT, style Louis XV, absolument GRATIS, et les autres prix seront décernés par ordre de mérite.

INSTRUCTIONS

Prenez les nombres de 5 à 13 inclusivement et placez-les dans les carrés de façon à ce qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal ou diagonal, le total soit toujours 27. Le même nombre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur le carré, dans cette annonce, ou la disposer sur une autre feuille de papier, sur du carton ou tout autre matériel.

Les noms des Messieurs qui ont consenti à agir comme juges de ce Concours, sont une garantie que les prix seront décernés aux plus méritants.

Advenant un cas d'égalité et que les juges seraient dans l'impossibilité de décider entre deux réponses, chaque concurrent recevra un prix semblable.

TOUTES LES REPONSES DEVRONT ETRE RECUES A NOTRE MAGASIN LE OU AVANT LE MERCREDI, 23 JANVIER, 1925.

COMPAGNIE P.T. LEGARE
LIMITÉE
DEPT. F. & H.
273, Rue St-PAUL Québec.

PREMIER PRIX
Le piano Schubert, Louis XV, illustré ci-dessus. Valeur . . . \$465

DEUXIEME PRIX
Un piano Schubert, Louis XV, de \$465 pour . . . \$125

TROISIEME PRIX
Un piano Schubert, Louis XV, de \$465 pour . . . \$150

QUATRIEME PRIX
Un Phonographe Sono-Phone, "Console". Valeur . . . \$135

CINQUIEME PRIX
Un Phonographe Sono-Phone, style "D". Valeur . . . \$110

94 PRIX ADDITIONNELS aux 94 meilleures réponses suivantes.

ENVOYEZ VOTRE REPONSE AU PLUS TOT, VOUS POUVEZ GAGNER LE PREMIER PRIX.

LA CHANTECLER EST APPRECIÉE EN ANGLETERRE

L'extrait suivant est pris d'une des plus grandes revues avicoles, "The Feathered World", publiée en Angleterre. Cet extrait a paru en date du 12 décembre et a été écrit par M. H. Ayscough Thompson.

"LA POULE CANADIENNE CHANTECLER"

"La poule canadienne Chantecler est une très belle volaille qui a été développée par les Frères de La Trappe, P. Q. L'objectif du développement de cette race a été de combiner la beauté avec l'utilité, et dans la dernière qualité mentionnée, l'habileté à endurer de gros froids avec le risque minimum d'être gelé est une chose très importante. Au premier coup d'oeil, on voit que la crête et les barbillons sont très réduits et il est probable qu'à l'avenir ils seront complètement éliminés. L'activité robuste, évidente dans chaque sexe, indique une forte constitution, laquelle combinée avec une forme gracieuse et le plumage blanc comme la neige font de la Chantecler une race très attrayante, et une race, qui, nous espérons, sera établie dans notre pays. On me dit que les poules et les poulettes sont de bonnes pondeuses en automne et en hiver, et que les sujets des deux sexes se développent vite et font en tout temps une pièce d'apparence de bon goût pour la table."

Le résumé suivant donne les moyennes des résultats:—

Moyenne du nombre de poules employées dans les essais chaque année. 69
Moyenne du coût de la nourriture consommée par poule chaque année. \$1.98 1/2
Moyenne du nombre des oeufs produits par poule chaque année. 117 1/2
Moyenne du prix des oeufs par douzaine chaque année. 48
Moyenne du coût de la nourriture requise pour produire une douzaine d'oeufs. 38
Moyenne du pourcentage de la production par jour, pendant chaque année. 32 1/2
Moyenne du profit au-dessus du coût de la nourriture par poule, chaque année. \$2.00

En comparant les résultats des deux essais mentionnés plus haut, nous sommes certains de la supériorité des poulettes pour avoir une production d'oeufs plus abondante. Pour la moyenne du choix de la basse-cour, sur une ferme chaque année, une bonne quantité serait 75 pour cent de poulettes bien développées, pour les parquets de ponte, et 25 pour cent de poules, qui ont été bonnes pondeuses pendant leur année de poulette, et sont gardées principalement pour leur valeur comme reproductrices.

CREMERIES MONT-ROYAL LTEE

place par excellence pour expédier votre crème, oeufs, volailles vivantes et abattues.

SPECIAL: OEUFS.

Notre organisation de livraison directe chez les détaillants nous permet de vous obtenir les plus hauts prix pour vos oeufs, strictement frais. Caisnes et cages fournies gratuitement. Nous prêterons pour un mois des bidons à ceux qui désireraient faire l'essai de l'expédition de la crème à notre fabrique. Demandez notre liste de prix.

CREMERIES MONT-ROYAL, LTEE, 580-590 rue Marie-Anne, Est, Montréal.

8 fs. 20 év.

GAZETTE RIMEE.

LE JOUR DE L'AN DES BETES

Après les souhaits, 106 étretnes, Je mis ma blouse et mes mitaines Et je fus par le chemin blanc

LE MEILLEUR GIN

Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$2.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

GIN CANADIEN

Melchers CROIX D'OR.

DISTILLERIE À BERTHERVILLE

L'e Bon Vieux

PEG TOP 5.

Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 40 ans

Les chevaux se disaient: "Nos maîtres Qui vit le jour dans les taudis, Sont pour nous un peu moins traités" Les bêtes ont un paradis. GEORGE.

Les vaches: "Pour un soin parfait, Nous donnerons toujours du lait!" Les veaux: "Si nous sommes bien jeunes" C'est tant mieux, pour nous point de jeûnes!"

Les porcs: "Pour donner du bon lard travaillé dur chaque jour et je me sens très bien." Cette simple préparation végétale est un reconstruc-tion du corps, elle débarrasse le système de ses impuretés, elle aide la digestion et fortifie les organes et le système nerveux. Les pharmaciens ne peuvent pas le vendre, il est délivré par des agents, directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons, Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Et dans le poulailler les poules: "Nous perdrons de beaux oeufs en fôule; "Homme", répétaient les moutons, "Protégeons quand tu nous tonds"; Et toute cette population Désirait pour leur noble race, En récompense à tous leurs maux, Le paradis des animaux.

C'est que toute chose à son heure Et qu'il-bas tout être meure; Tout esprit s'enretourne à Dieu Et toute bouche dit adieu; Pour recevoir dans quelque monde Leur âme éparse et vagabonde

COMPLEMENTE EPUISE

"Ma santé était ébranlée et j'étais complètement épuisé" écrit M. G. Sigmund de Medford, Wisc., "Par le fait, ma condition était si mauvaise que je ne pouvais supporter le moindre effort. Je peux dire, en vérité, que le Novoro du Dr. Pierre m'a merveilleusement remis. Depuis, j'ai travaillé dur chaque jour et je me sens très bien." Cette simple préparation végétale est un reconstruc-tion du corps, elle débarrasse le système de ses impuretés, elle aide la digestion et fortifie les organes et le système nerveux. Les pharmaciens ne peuvent pas le vendre, il est délivré par des agents, directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons, Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

M. Jean Gagnon, de Lewiston, Me, est aujourd'hui rassuré parce que les forces lui sont revenues.



M. JEAN GAGNON, 14, Maple, Lewiston, Me.

Jean Gagnon, 14, Maple, Lewiston, Me.

Les santés d'aujourd'hui déclinent vite; les maladies sont fréquentes, même chez les hommes, s'ils ne veillent continuellement à les éloigner. Dès que leurs forces diminuent, il leur faut recourir à un remède qui peut les préserver des affections qui les atteignent plus particulièrement. Les Pilules Moro sont le meilleur tonique pour les muscles et les nerfs, le meilleur restaurateur des forces et le plus grand producteur du sang.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Satisfaction

et THÉ

"SALADA"

vont de pair. Essayez-le pour bien vous en convaincre. Thé de haute qualité vendu dans un emballage d'aluminium.

LA RAQUETTE

M. Roland Croteau, du club de raquetteurs Le Zouave de Québec écrit ce qui suit sur ce sport intéressant, La Raquette:

"La raquette a eu des origines toutes naturelles: la nécessité. Les indigènes du Nord de l'Amérique, à l'époque où nos pères colonisèrent le Canada, se servaient d'une raquette longue et peu large qui favorisait la marche sur la neige en soutenant bien le corps sur la surface molle. Les premiers colons adoptèrent cet auxiliaire de la course sous bois, et tout comme la hache et le fusil, elle fit partie de tout accoutrement du coureur des bois.

Depuis 300 ans, elle n'a pas vieilli dans nos campagnes, les chasseurs canadiens courent encore sur au gibier avec les mêmes solides raquettes que les vieux trappeurs qu'étaient leurs grands-pères. Elles changent souvent de forme: les unes sont quasi rondes et servent à escalader les autres très larges supportent mieux et sont employées par les guides ou trappeurs de longue haleine: d'autres très légères, souples et peu longues permettent de courir très rapidement; et enfin la "mar-cheuse", l'infatigable, longue d'au moins une verge et large d'un pied; solide et robuste, elle est la préférée des amateurs."

Elle est aussi habituée à servir de fidèle prêtant volontiers à toutes les gambades, sauts, courses et randonnées; témoin muet de bien des secrets et de combien d'aveux? C'est un type achevé de discrétion et, d'autre part, la hache, elle ne déclara rien de ce qu'elle sait. Qu'on chérît de tels amis! compagnons des moments agréables, ils ne resteront pas moins attachés au temps des revers.

Si nos pères revenaient, ou bien si leur inséparable "mar-cheuse" parlait, elle nous raconterait des romances, des chasses, des batailles, des exploits, des tragédies, des misères et des transports de toutes sortes!

Elle est sous le toit des ancêtres un ornement original et avec le fusil et "la corne à poudre", la première décoration.

Les Hurons de Lorette, descendants des enfants des bois, sont restés les meilleurs fabricants de raquette. Ce furent toujours les pourvoyeurs des Français, qui échangeaient un mousquet ou une hache d'acier contre un rapide canot d'écorce pour l'été et une légère raquette pour les expéditions et les chasses de l'hiver.

De l'utilité, elle passa à l'agréable. Elle servait aux parties de chasse, puis permit aux "jeunes" d'aller voir les filles des "rangs", d'aller "veiller" au village voisin ou à la ville. Virent ensuite les "vieux" qui allaient visiter leurs amis ici et là et qui parlaient en nombre soit des châtiments soit de villages assez éloignés.

De la campagne, la raquette s'installa en ville; l'on vit des gars de St-Roch, du Faubourg, partir à la raquette pour passer le dimanche à la côte de Beauré, au Cap Rouge puis retourner voir les conquêtes qu'ils avaient faites.

La marche est le sport hygiénique par excellence. L'on vit se grouper des gens qui avaient étudié ensemble et qui voulaient se retrouver de temps à autre, pour causer de leurs projets, de leurs réussites, de leurs échecs d'autrefois, en un mot, qui voulaient rester "jeunes" par le caractère. L'on vit des randonnées dans toutes les directions et les alentours des villes devinrent moins solitaires; les nombreuses tournées des gais hurons d'alors égayaient toujours ceux qui les voyaient passer chantant et foulant la neige sous leurs pas.

Plusieurs clubs se fondèrent alors surtout à Montréal, à Québec et à Lévis, dont les glorieux survivants sont le Québec Snowshoe et l'Union Commerciale. D'exclusivement masculins qu'ils étaient, les fervents de la raquette pensèrent un jour qu'une compagnie pourrait bénéficier du grand air tout aussi bien que leurs

frères ou amis et rendre plus agréables, plus attrayantes, les sorties. C'est ainsi que depuis quelque cinq ans on voit cheminant côte à côte, en pleins champs ou sous bois des couples joyeux sans souci de la vie, goûtant la liberté et respirant l'air pur à pleins poumons, préparant une génération plus forte, active et toujours jeune de cœur. On peut dire qu'à Québec il y a de cinq à six cents adeptes et connaisseurs. Ah! si les jeunes savaient les bons moments passés sous l'ombre des grands bois, les émotions salutaires qui nous étreignent à travers les poudrières et la tempête, les nuits reposantes qu'on passe après des sorties laborieuses et gales, il y aurait des milliers d'heureux et des milliers de santes conservées qu'alors on ne voudrait de sport que celui de la raquette qui garde l'âme forte dans un corps sain.

SOULAGE AGREABLEMENT

N'endurez pas de douleur— appliquez du MINARD

En vente partout



Yarmouth, N.E.

UN BON REMÈDE APPLIQUEZ-LA

L'ALIMENTATION DES VACHES LAITIÈRES EN HIVER

(Notes des fermes expérimentales)

Nos cultivateurs se mettent de plus en plus à produire du lait en hiver, et ils ont raison. A cette époque de l'année, sur une bonne ferme laitière, le cultivateur peut donner plus d'attention à ses vaches qu'en été et les bonnes vaches répondent toujours généreusement aux bons soins. Mais quand on n'a pas d'autres choses à leur donner que du foin de mill ou du grain, il n'y a guère d'avantage à essayer de produire du lait en hiver car il n'y a pas de ration satisfaisante sans un fourrage légumineux de quelque sorte. Une vache peut consommer de gros fourrages, mais encore faut-il que ces fourrages soient savoureux, succulents et appétissants. Les gros fourrages qui sont les meilleurs pour la production du lait, sont les suivants: ensilage, racines et foin de légumineuses, mélangés dans la bonne proportion, joints à un bon mélange de grain et donnés à de bonnes vaches, ces fourrages devraient produire des résultats satisfaisants. La ration quotidienne d'ensilage généralement donnée varie de vingt à quarante livres par 1,000 livres de poids de la vache. Une bonne règle est de donner trois livres d'ensilage ou 3.5 livres de racines, et une livre de fourrages secs par 100 livres de poids vif. Une bonne règle pour la distribution du grain est de donner une livre de grain tous les jours par chaque livre de gras de bœuf produite par semaine, soit environ une livre de grain par 3.5 à 4 livres de lait produites tous les jours.

Lorsqu'on n'a pas d'ensilage ou de bon foin de légumineuses à ajouter à la ration de fourrage, on augmentera la proportion de son et de tourteau de lin dans le mélange de grain. Il ne faut pas oublier de donner du sel, de la bonne eau et de pourvoir à la ventilation de l'étable; toutes ces choses sont essentielles au succès dans l'industrie laitière. Disons enfin, que les repas doivent être donnés dans des mangeoires propres, à intervalles réguliers, et que la traite des bêtes doit se faire à la même heure tous les jours.

J. A. STE-MARIE, Régisseur
Station expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions instamment nos abonnés qui nous doivent des arrérages de vouloir bien s'acquitter en nous faisant tenir leurs remises par la Poste ou autrement. Pour chacun d'eux, ces sommes sont minimes, mais unies elles forment un montant assez considérable dont nous avons besoin.

Nous avons déjà mis en collection quelques comptes et nous continuons à épurer nos livres en confiant à nos abonnés le soin de nous faire payer par ceux qui restent trop longtemps sourds aux divers appels que nous leur avons déjà faits.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accueillir au pair aucun chèque venant de l'extérieur, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

J. N. O.

UNE OEUVRE VRAIMENT APOSTOLIQUE

LE SEMINAIRE DES MISSIONS-ETRANGERES

Les lecteurs de l'Eclairer connaissent l'oeuvre entreprise par la Société des Missions-Etrangères de la province de Québec. Cette société, fondée à la demande du Souverain Pontife, a pour but de promouvoir les intérêts des Missions catholiques en pays infidèles.

Les Directeurs de la Société des Missions-Etrangères de la province de Québec sont NN. SS. les archevêques et évêques dont les diocèses se trouvent (en entier ou en partie) dans la province civile de Québec: ce sont les diocèses de Québec, de Montréal, d'Ottawa, des Trois-Rivières, de Rimouski, de Chicoutimi, de Nicolet, de Gaspé, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Valleyfield, de Joliette, de Mont-Laurier, de Pembroke, d'Halifax, de Charlottetown (pour les îles de la Madeleine), et du Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Tous les catholiques, mais particulièrement ceux de ces diocèses, sont intéressés au succès des oeuvres de la Société des Missions-Etrangères, dont la principale est le Séminaire Saint-François-Xavier, établi dans la paroisse Saint-Christophe, adresse postale: Pont-Viau, (Près Montréal).

Ce Séminaire des Missions recevait, le 2 septembre dernier, ses premiers aspirants-missionnaires, et le 7 du même mois, Son Excellence Mgr Pietro Di Maria, Délégué apostolique, entouré de tout l'épiscopat de la province, des représentants des Instituts religieux, d'un grand nombre de membres du clergé et de laïcs influents, le bénissait solennellement et en prenait possession au nom de l'Eglise.

En fondant ce Séminaire la Société des Missions-Etrangères a un double but, d'abord de pourvoir à la formation de missionnaires du clergé séculier pour la conversion des infidèles, puis, selon les vœux de Benoît XV et de Pie XI, de former par ces premiers missionnaires un clergé indigène dans le territoire de la Chine qui lui sera confié.

Sont admis comme aspirants-Missionnaires les jeunes gens qui désirent, pour répondre à l'appel divin, se consacrer aux Missions chez les païens, et ont terminé avec succès leurs études classiques. Cette année, 15 aspirants-missionnaires suivent le cours de théologie qui y est donné, et se préparent à devenir missionnaires en Chine; Ce sont: MM. Alexandre Paradis, Emile Charest, Joseph Vachon et Léon Lacroix du diocèse de Québec; MM. Ernest Jasmin, Aldé Barbeau et Arthur Quenneville, du diocèse de Montréal; MM. Eugène Berger, Jean-Baptiste Michaud et Damase Bouchard, du diocèse de Rimouski; MM. Lucien Laplante et Nérée Turcotte, du diocèse de Nicolet; M. Léo Lomme, du diocèse de Springfield; M. Valmore Forcier, du diocèse de Mont-Laurier; M. Antonio Bonnin, du diocèse de Joliette.

Le personnel enseignant se compose de M. le chanoine Avila Roch, supérieur du Séminaire de M. l'abbé Adélmar Lapierre, chapelain des SS. Miss. de l'Immaculée Conception, économiste, de M. l'abbé Clovis Rondeau, secrétaire, de M. l'abbé Joseph Geoffroy, directeur des séminaristes, de M. l'abbé Donat Chaumont, de M. l'abbé Joseph Roberge et de M. l'abbé Eugène Bérichon, professeurs.

On peut aider cette oeuvre d'apostolat catholique de plusieurs manières: D'abord en priant et en faisant prier pour le succès de ce Séminaire en notre pays, et pour le succès de ses futurs missionnaires, en pays infidèles; en l'aider à se procurer des vocations de missionnaires; en lui procurant des ressources matérielles, dont il aura de plus en plus besoin pour ses oeuvres; en prêtant, d'entretien de son personnel, professeur et séminaristes; et dans un avenir très rapproché, départ d'un groupe de missionnaires pour la Chine, frais d'établissement pour eux et pour leurs entreprises, etc.

On peut se mettre en communication avec M. le Supérieur du Séminaire, Pont-Viau, (près Montréal), ou s'adresser à son curé qui se fera un plaisir de faire parvenir aux Directeurs du Séminaire les dons qu'on désirerait lui faire. Les membres du clergé se sont montrés très généreux durant l'année qui vient de s'écouler; on voit que cette institution leur tient à coeur. Pourquoi les fidèles n'imiteraient-ils pas ce bel exemple? Qu'avons-nous fait jusqu'ici pour les Missions? Et pour-tant nous devons prendre part à la diffusion de l'Evangile, non seulement les prêtres et les religieux, mais tous, selon la parole de Sa Sainteté Benoît XV: "Il importe que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions chez les infidèles" (Encyclique Maximum Illud, 1919).

Quand tous se rendront bien compte de l'obligation qui leur incombe de secourir les Missionnaires, la Société des Missions-Etrangères de la province de Québec aura des vocations, tous les collèges de la province y enverront chaque année leurs représentants, tous les diocèses y comptent des séminaristes, et les fidèles dans toutes les paroisses, à la suite de leurs prêtres se feront un devoir de contribuer de leurs prières et de leurs aumônes au succès de leur Séminaire, voulu de Dieu, de



Nous sommes maintenant en position de fournir - -

L'ENERGIE ELECTRIQUE

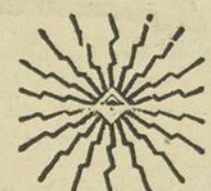
Dans les paroisses du Bas du District de Montmagny,

POUR FINS D'INDUSTRIE, DE CHAUFFAGE OU DE CUISINE

A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES

Ecrivez-nous ou venez nous

voir a nos Bureaux - - -



Notre ingénieur-électricien vous donnera gratuitement des conseils sur la meilleure manière de faire votre installation.

LA CORPORATION D'ENERGIE DE MONTMAGNY

64, rue du Dépôt, Montmagny, P.Q.

La Cie Electrique de Montmagny, La Cie Electrique de Bellechasse, ST-CHARLES, BELLECHASSE

PARTAGE ENTRE DEUX AMOURS

Voyons Maraude, insista doucement la religieuse, en arrangeant de ses mains expertes l'oreiller sur lequel se détachait la face cireuse et fruste de l'agonisant, M. le Curé est venu déjà plusieurs fois prendre de vos nouvelles, il faut enfin le recevoir.

J. GEOFFROY, Prêtre.
Séminaire des Missions-Etrangères.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERIS

COUR SUPERIEURE QUEBEC

MONTMAGNY, A SAVOIR:

No. 1998.

André Goulet, cultivateur, de Saint-Camille, comté de Bellechasse, demandeur; contre Amédée Rodrigue, romager, du même lieu, défendeur. a) "Un certain terrain connu et désigné au cadastre de la paroisse de Saint-Camille, comme étant le quart sud-ouest du lot numéro quarante-cinq (45), cinquième rang (5) canton Bellechasse, avec bâtisses et dépendances, excepté les emplacements vendus et celui de Arthur Rodrigue."

b) "Un certain terrain borné au sud-ouest par le Québec Central, Henri Poulin et la route de Sainte-Anne, au nord-est par le débiteur, au nord le trait-carré et au sud par le chemin public, faisant partie du lot de terre connu et désigné au cadastre du canton Bellechasse, dans le cinquième (5) rang, sous le numéro quarante six (46), avec bâtisses."

c) "Un emplacement contenant quarante cinq (45) pieds de largeur sur un arpent de profondeur, borné en front par le chemin public, en arrière Dominique Boucher, d'un côté le débiteur, de l'autre côté Alphonse Aubé, faisant partie du lot numéro quarante cinq (45) rang six (6) canton Bellechasse, avec bâtisses et dépendances."

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Camille de Bellechasse, mercredi, le quatorzième jour du mois de janvier prochain (1925), à DIX HEURES de l'AVANT-MIDI.

Bureau du Shérif, Montmagny, 9 décembre, 1924.

Le shérif, J. C. LISLOIS,

9 janv.

L'ALIMENT AMI

Les Cubes d'OXO sont l'aide d'urgence de la cuisinière. Ils donnent du piquant et de la saveur aux plats de viande réchauffés, font plus nutritifs et délicieux les ragouts et les sauces et vous aident à économiser la viande en transformant les restes en choses appétissantes.

En boîtes de 4 - 15c. et 10 - 30c.

CUBES OXO

mandé par le Souverain Pontife, établi par les Evêques, et destiné aux fils de notre race, "de cette race qui renferme tant d'aptitudes pour les travaux et les dévouements de l'apostolat".

La religieuse tout émue le suivit. —M. le Curé, dit-elle, il le fait exprès.

—Ma Soeur, répartit l'abbé avec une douce fermeté, retournez vers votre malade et gardez-vous des jugements téméraires.

—Il le fait exprès, songeait-il en s'en retournant vers le presbytère, lui et plus profondément que la Soeur ne le pense... Maman, maman, je veux te revoir pourtant... Ton Jean, ton fils, tu ne peux l'appeler en vain... Cependant, non... le devoir est ici.

Au même instant Soeur Madeleine, de l'escalier, entendit Maraude gronder dans un ricanement:

—On verra bien, s'il croit à son bon Dieu et à la confession, le Curé!

Toute la soirée, l'abbé, prosterné au pied de l'autel ou se promenant dans son jardin, attentif au bruit du marteau, attendait l'appel qui ne venait pas.

Après une lutte intérieure déchirante, telle que son sacerdoce n'en avait jamais connu, car ce prêtre avait concentré dans son amour filial toute la tendresse jalousement gardée de son coeur, il avait télégraphié à son frère: Impossible venir, ministère urgent.

La nuit se passa dans l'insomnie. Il voyait là-bas sa mère expirante, tourner les yeux vers la porte pour guetter sa venue; sa mère recevant de son curé l'absolution suprême qu'elle avait si bien le droit d'attendre de son enfant donné par elle à Dieu.

Puis, la vision s'effaçait devant la figure ossuée et le sourire mauvais du père Maraude.

Oh! l'horrible tentation toujours chassée et toujours présente: se lever, partir vers la mère tant aimée pour un adieu douloureux et cher, abandonner à son sort éternel ce mécréant dont la mécanique seule inspirait l'agonie... Il y avait d'autres prêtres, à peu de distance... Il pouvait se confesser à eux, après tout... Il ne le fera pas... et tu le sais bien, répondait une voix intérieure.

Vers 9 heures, Soeur Madeleine venait de faire une piqûre au mourant, dont le nez pincé, la respiration rude de décelait la fin prochaine. L'abbé Tarnil entra, pâle comme un homme blessé à mort. A sa vue, Maraude sembla se réveiller. Le prêtre s'approcha du lit et tendit au vieillard une dépeche:

—Ma mère est morte, Maraude; voulez-vous vous confesser, mon ami?

Sa voix brisée était douce. Le vieil homme, se redressant, le regarda avec stupeur, comme pour déchiffrer un énigme, la parole s'étranglait dans sa gorge. Silencieux, le prêtre attendait, laissant agir Dieu. Le mourant fit un effort:

—Tout ce que vous voudrez, M. le Curé, vous m'avez rendu la foi; il faut que tout soit vrai pour que vous soyez ici! Vous voulez me sauver de l'enfer, vous devriez me le soulever. Je suis un misérable... J'ai voulu voir si...

—Si je préférais le salut de votre âme au dernier baiser de ma mère... je le savais, dit simplement le prêtre.

Romanus.

Beauté satisfaite

L'emploi de la Crème Orientale de Gouraud vous donnera toujours cette assurance que votre beauté a été portée à son plus haut point de perfection.

Échantillon envoyé franco contre 15 cents

Ferd. T. Hopkins & Son

Montréal

Crème Orientale de Gouraud

LE MOUVEMENT DES VOYAGEURS A NOEL

Le trafic des voyageurs, la veille et le jour de Noël, a été cette année beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire sur les lignes du Pacifique Canadien, ont déclaré hier les officiers de cette compagnie. Grâce à la température favorable, les trains n'ont eu à subir aucun retard et tout a fonctionné à merveille. La plupart des trains couvrant de courtes distances circuleront en deux sections, tandis que des wagons supplémentaires auront été ajoutés à tous les locaux, pour transporter le grand nombre de ceux qui allèrent passer la fête de chez eux.

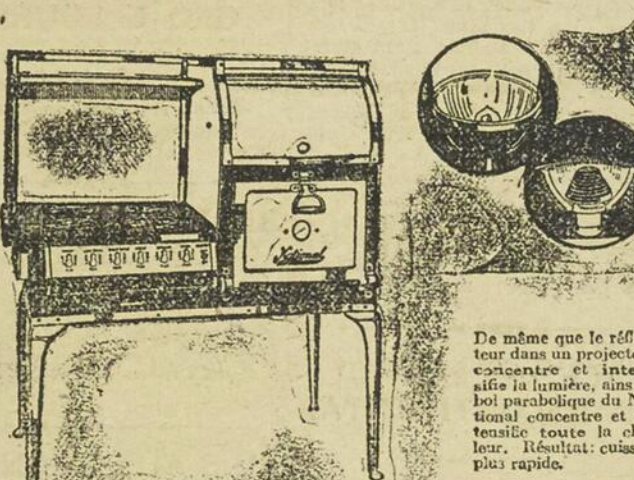
On n'a pas remarqué beaucoup d'augmentation dans le trafic de longue distance, mais pour les points entre Montréal, Québec et Ottawa et ceux des Cantons de l'Est, la quantité de billets vendus a dépassé tous les records des années dernières. La grande majorité de ces billets étaient pour aller et le retour.

Ottawa a reçu une foule de visiteurs à Noël, de même que Québec, mais l'on s'attend à une plus grande affluence de voyageurs en cette dernière ville à l'occasion du Jour de l'An. Le Pacifique Canadien a déjà pris ses mesures pour assurer le transport rapide et confortable de tous ceux qui voudront aller saluer l'avènement de 1925 dans la vieille capitale.

Le Château Frontenac fait aussi des préparatifs pour la digne célébration de cet événement annuel, s'attendant à la nature de la colonie.

M. Nault laisse six fils et deux filles, demeurant tous à Winnipeg.

INSISTEZ POUR VOIR UN "NATIONAL" D'ABORD



Toutes les femmes - sans exception devraient connaître ce détail de construction unique

L'élément calorifique en forme de cône

Cuit plus vite

Dure plus longtemps

Son adaptabilité

Sa propriété

Voyez ce fameux élément calorifique conique, à trois degrés de chaleur, un détail de construction exclusif qu'on ne trouve que dans les Poêles Électriques "National" — le seul type d'élément protégé qui ne gaspille pas de chaleur. Pour cuire ou bouillir, vous obtiendrez des résultats extrêmement rapides, parce que l'élément chauffant conique concentre et projette la chaleur.

Le "National" cuit plus vite que tout autre poêle électrique. Des épreuves attestent sa rapidité surprenante.

Le "National" dure plus longtemps, parce que les éléments qui renouvellent les poêles sont remplaçables.

Les grilles et les rails, pour permettre de cuisiner le dîner sans déranger le poêle, sont amovibles, quelle que soit sa couleur.

Les éléments qui dépassent ne peuvent se loger dans le boîtier sans avoir à le démonter. Il suffit de l'ouvrir par un large pour le tenir en place.

Seul le "National" possède un gril de fer solide et qui ne chauffe pas, pour recevoir les ustensiles, de sorte que ceux-ci ne peuvent toucher ou endommager l'élément chauffant.

National

POELE ELECTRIQUE

The National Electric Heating Co., Limited

Toronto Montréal Winnipeg Vancouver

Fabricants de Poêles, Chauffage, Fers, Réchauds, Etc.,

Montréal

Chronique Locale

STATISTIQUES VITALES

Pendant l'année 1924, il y a eu à Montmagny, 194 baptêmes, 34 mariages, 83 sépultures, dont 43 adultes et 40 d'enfants; c'est-à-dire 12 mariages de plus, 11 baptêmes et 27 décès de moins qu'en 1923.

M. et Mme Réal Giguère et leurs enfants, de Lévis, sont venus passer quelques jours chez leur père, M. William Gamache.

Mme G. B. Dussault de Cacouna, était, la semaine dernière, en visite chez son frère, M. Elzéar Bernier.

M. Laurent Thibault, de Thetford Mines, est venu passer quelques jours chez des parents.

CONFERENCE AVICOLE

Tous les amateurs d'aviculture de notre district seront heureux d'apprendre qu'une conférence avicole sera donnée ici, le lundi soir, 19 janvier, à la salle de l'Hôtel de Ville, par M. le Capt. W. W. Lee, aviculteur de la Ferme Expérimentale Centrale.

Cette séance sera donnée sous les auspices de l'Association Avicole du District, dont tous les membres sont spécialement invités à cette réunion. Nous conseillons à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'élevage des volailles, de se rendre ce soir à l'Hôtel de Ville car ils y entendront des choses intéressantes et pratiques.

La conférence sera illustrée de projections lumineuses en couleurs, ce qui ajoutera beaucoup d'intérêt. M. Lee sera aussi probablement accompagné d'un autre expert en aviculture.

NAISSANCES

A Québec, le 28 décembre, l'épouse de M. J. Geo. Mahoux, née M. Jeanne Fradette, une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne, Georgette, Fernande.

Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Dompière, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme P. Daigle, grand-tante de l'enfant.

A St-Grégoire de Montmorency, le 27 décembre, a aussi été baptisé Joseph, Alphonse, Raymond, enfant de M. et Mme Arthur Girard, marchand, née Bernadette Berger.

Parrain, M. Joseph Girard, cousin, marraine, Mlle Gilbert Berger, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Norbert Girard, grand-maman.

SUR LA RUE

—As-tu remarqué la belle Statue du Sacré-Cœur donnée par Mgr. Paré au profit de la Conférence Saint-Thomas.

—Où.

—Sais-tu que cette statue sera tirée au sort bientôt?

—Vraiment! Il faudrait acheter des billets, peut-être aurons-nous la chance de l'avoir.

Les 29 et 30 décembre derniers, il y eut, à l'Hôtel de notre ville, deux jolies séances dramatiques et musicales données par les orphelins et orphelines en témoignage de reconnaissance aux bienfaiteurs insignes de l'institution et aux dames de l'Œuvre.

Si les salles du couvent étaient plus vastes, les révérendes sœurs auraient invité à ces fêtes tous les paroissiens, sachant bien de quelle sympathie ceux-ci sont animés à l'égard de leur maison.

Ces soirées ont été des plus amusantes et les pièces jouées ont été interprétées d'une façon parfaite, avec naturel et une très belle diction. Ce succès nous fait deviner le travail considérable qu'ont dû s'imposer les bonnes sœurs de la Charité et leurs élèves pour mener à bien ces gracieuses démonstrations. Pour le faire apprécier à sa valeur, nous transcrivons ici le programme de ces magnifiques soirées!

SEANCE RECREATIVE

Donnée par les Orphelins — Aux Dames de l'Œuvre — Les 29 et 30 décembre 1924

PROGRAMME

Ouverture: Duo Tancredi par Rossini
Bienvenue: par les pèbes
Chœur: "Les Oiseaux de Noël" xxx
Pièce dramatique

LES SABOTS DU DIABLE
mystère de Noël. En un acte.
Ch. Le Roy Villars

PERSONNAGES —
Agathe, petite châteline Mlle A. Richard
Hermangarde, gouvernante M. A. Bernier
Catherine, petites servantes R. A. Gaudreau
Lucienne " " A. Dionne
Pauvre " " S. Thibault
Maguelonne " " A. Bernard
Un Poléon " " M. A. Nicole
Un enfant pauvre C. Proulx

TABLEAU VIVANT

Chanson comique
LE CASQUE DE MON PERE
N. Gaudreau

L'AVEUGLE

L'aveugle, petite châteline Mlle A. Richard
Apprentis " " M. A. Costin
Joseph " " M. Guay
André " " C. E. Rion
Ernest " " N. Gaudreau
Polyte " " R. Boudreau

Chœur
LES PASTOURIELLES
Chs. Pourny

Déclamation
LE PETIT BOITEUX
A. Costin

La Grand'Mère Suzanne et ses petites filles

Grand'mère Suzanne S. Thibault
Lizette J. Rion
Eva G. Thibault
Annette G. Bernier

EVOLUTIONS AVEC CHAINETTES

BONSOIR ET MERCI

Mlle Antoinette St-Jérôme nous a quittés, la semaine dernière, pour aller demeurer à Montréal.

M. Hildevert Furois, de LaDurand, est venu, mercredi, assister aux funérailles de son oncle, M. Elzéar Tétu.

M. et Mme Donat Amirault, de Québec, et leur fille Marguerite, ont passé quelques jours chez leur beau-frère, M. Lacasse Rousseau.

M. et Mme Raoul Mathurin et leurs enfants sont allés passer le Jour de l'An à Saint-Pierre, chez des parents.

M. et Mme Magloire Lemieux sont revenus, lundi, d'un voyage de quelques jours à Saint-Raphaël, chez des parents et amis.

M. l'abbé J. E. Grandbois, du Séminaire de Québec, était le Premier de l'An, en visite chez son beau-frère, M. Maurice Rousseau, C.R.

Mme J. E. Fréchette, de Sainte-Anne de la Pocatière, était en visite chez des amis, lundi.

M. Donat Tondreau, de la Banque Royale, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son père, M. J. Eugène Tondreau.

VISITEURS

Étaient de passage en notre ville, à l'occasion des fêtes:

M. et Mme Adolphe Fortier, de Québec, chez MM. Nap. Fortier et Elz. Boulanger, Sr.

M. et Mme Lucien Masson, de l'Islet, chez Mlle Maria Létourneau et autres parents.

M. et Mme William Berger, de Tourville, chez MM. Théophile Green et L. Geo. Fournier.

M. et Mme Joseph Gagnon, de Québec, chez leur gendre, M. Edmond Bernatchez.

MM. et Mmes Alexandre Michon, de Montréal, et Henri Michon, du Cap Saint-Ignace, chez leur père, M. A. E. Michon.

M. et Mme Alphonse Cloutier, de Québec, chez leur père, M. Alphonse Cloutier.

M. et Mme Gérard Vézina, de Québec, chez leur père, M. Amédée Lacombe.

M. l'abbé Clément Leclerc, Professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est venu passer le temps des fêtes chez son père, M. Honoré Leclerc.

M. Donat Demers, Notaire, de Rimouski, était, la semaine dernière, en visite chez son ami, M. Alexandre Chouinard, avocat.

M. Ferdinand Gamache, de la Banque Royale de Montréal, est venu passer quelques jours chez son père, M. William Gamache.

Étaient en visite, la semaine dernière, chez M. Edmond Laflamme: M. et Mme J. Bte Dubé, et leurs enfants, de Rivière du Loup, M. et Mme Arthur Laflamme, de Saint-Hyacinthe, et M. et Mme Henri Laflamme, de Saint-Romuald.

M. l'abbé Talbot Rousseau, de l'Œuvre des Vocations Tardives, de Saint-Victor de Tring, était, dimanche dernier, en visite chez ses frères, MM. Léon, Lacasse et Maurice Rousseau.

M. et Mme Evariste Rousseau et leurs enfants, de Québec, sont venus passer quelques jours chez leur père, M. J. Eugène Tondreau.

M. Joseph Gagné, de la Banque Provinciale, de Val Brillant, était le Premier de l'An, l'invité de sa mère, Mme Vve Joseph Gagné.

M. Edmond Gagnon, de Barton, Vermont, est en visite chez son beau-frère, M. Edmond Bernatchez.

RAFLÉ

Au profit de la Conférence St-Thomas de la Société St-Vincent de Paul.

Mgr. J. A. Paré, notre dévoué curé, a bien voulu donner une magnifique statue du Sacré-Cœur pour être tirée au sort au profit de notre conférence. Cette statue est exposée dans l'une des vitrines du magasin de Mlle V. Dion. Tous peuvent admirer cet objet d'art qui peut faire l'ornement d'un salon.

Aidons à secourir nos pauvres et le Sacré-Cœur bénira nos œuvres et nos entreprises. Aidons aux autres si nous voulons que Dieu nous aide.

Les billets sont en vente et hâtez-vous de profiter de cette aubaine. Prix du billet 25 cts. — 5 billets pour \$1.00.

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture, qui est fixée par la loi au deuxième lundi de janvier, sera tenue lundi prochain, à 10 hres a.m., à la Salle Publique. Le Secrétaire-Trésorier y soumettra le rapport des opérations de l'année 1924, et l'on procédera ensuite à l'élection des directeurs pour la nouvelle année.

Tous les cultivateurs du comté sont invités à y assister.

M. et Mme Louis Ladurantaye, de

Montréal, sont venus passer quelques jours chez leur beau-frère, M. Raoul Thibault.

M. Pierre Jean, de Saint-Aubert, était de passage en notre ville, mercredi.

Mlle Jeanne Marquis est allée passer quelques semaines à Montréal, chez des parents et amis.

Mlle Charlotte Gagnon, de Québec, est en visite chez son père, M. Ferdinand Gagnon.

M. Paul Thibault, de Québec, est venu passer quelques jours chez sa tante, Mlle Marie-Louise Thibault.

M. et Mme Réal Giguère, de Québec, étaient, la semaine dernière, en visite chez leur père, M. William Gamache.

M. Raoul Boulanger, de Matane, était, au commencement de la semaine, en visite chez ses frères, MM. Elzéar et Emilie Boulanger.

Le Euehre du Palais de Justice, qui sera donné au profit de l'Hospice de Montmagny, mercredi prochain, le 14 janvier courant, à 8 hres p.m., promet de remporter un grand succès.

Un grand nombre de cartes ont déjà été vendues, et les amateurs du Euehre, qui se proposent d'y prendre part, feront bien de retenir leurs billets d'avance, car le nombre en est limité. On peut s'en procurer, en s'adressant au magasin de Mlle Valérie Dion, ou au magasin de la Compagnie Électrique de Montmagny, dans la vitrine duquel les prix sont exposés.

M. Lucien Gaumont, de Saint-Raphaël, est venu passer quelques jours chez son père, M. Louis Gaumont.

M. et Mme Armand Morin, de Québec, sont venus passer quelques jours chez MM. Amédée Côté et Jean Morin.

DECES

Est décédée à l'Hôpital Général, à Québec, il y a quelques jours, à l'âge de 86 ans, Mlle Ursule Talbot, ci-devant de Montmagny.

M. et Mme J. A. Garneau, de Montréal, est venue passer quelques jours chez son père, M. Louis Létourneau.

Mme Vve Amédée Beaubien est allée passer quelques temps à Monk, chez sa fille, Mme Réal Lavergne.

Mme Pierre Nicole est allée passer quelques jours à Montréal, chez des parents et amis.

L'assemblée annuelle des membres des Cercles Agricoles de chacune de nos paroisses, doit avoir lieu suivant la loi, le deuxième mardi de janvier. Nous n'avons nul doute que tous les cultivateurs l'esprit progressif se feront un devoir d'assister à cette réunion.

M. et Mme Joseph Tétu, de Rivière du Loup, sont venus passer quelques jours chez leur père, M. Joseph Caron.

Dimanche, après la grand'messe, on a procédé à la vente des bancs qui avaient été remis à la fabrique.

Les vacances de Noël et du Jour de l'An sont terminées, et lundi et mardi, les élèves des collèges et convents se sont remis à l'ouvrage jusqu'au mois de juin prochain, c'est-à-dire jusqu'aux grandes vacances de l'été.

Tous ces élèves, après un repos bien mérité, près de leurs parents, ont repris avec plaisir leurs études.

NEIGE

Les récentes bordées de neige dont nous avons été gratifiés ont contribué pour beaucoup à améliorer nos chemins d'hiver et permettront à nos cultivateurs et entrepreneurs de bois de sortir leur bois de la forêt.

Mlle Annette Bolduc, de Québec, est venue passer quelques jours chez son oncle, M. Roméo Léprieux.

M. Viator Boulanger, de l'Ecole Technique, de Trois-Rivières, est venu passer le temps des fêtes chez son père, M. J. Elzéar Boulanger.

Mme Vve J. B. Blouin est revenue d'un voyage de quelques jours à Québec, chez sa sœur, Mme Diogène Talbot, et chez sa belle-fille, Mme W. J. Leahy.

M. et Mme J. Eugène Proulx, de Québec, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Joseph Paré et Napoléon Proulx.

M. René Fournier, qui était du Séminaire de Sainte-Agathe, est venu passer le Jour de l'An, chez son père, M. Geo. E. Fournier.

Le 21 décembre dernier, est décédé à Chicago, à l'âge de 69 ans, M. Cléon Thivierge, autrefois de Montmagny, veuf de Dame Mary Cunningham. Sa sépulture a eu lieu à Chicago, le 25 décembre.

M. Thivierge était le frère de notre concitoyen, M. Edmond Thivierge, o. de Mmes Georges Fournier et Horace Bélanger, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

M. et Mme Arthur Blais sont allés passer le Jour de l'An à Saint-Pierre, chez leur père, M. Prudent Picard.

M. Freddy Fortin, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son

NE PORTEZ-VOUS PAS QUELQUE VIEILLE BLESSURE?

N'êtes-vous pas affligé d'une vieille blessure, cicatrice d'ulcère, de blessures ou d'irritation de la peau, que vous n'avez pu faire disparaître? Dans l'affirmative, vous avez besoin d'employer Zam-Buk.

Particulièrement dans les cas où la peau a été brisée, ou mangée par les maladies de la peau, Zam-Buk est le remède par excellence. Les propriétés du baume qui le compose extraient le poison de la plaie ou de la cicatrice et renouvellent cette peau.

Zam-Buk agit rapidement, c'est un contre-poison pour les blessures, les plaies, etc.

Mrs Annie Mead, de Norwoburg, N. Y., E.-U. dit: "J'ai souffert d'ulcères à la jambe pendant de nombreuses années. Bien que j'aie employé de nombreux remèdes, je n'ai eu aucun succès. La douleur était si forte que je ne pouvais me tenir debout. Ayant entendu parler de Zam-Buk, j'ai décidé de l'essayer. Le baume prodigieux me soulagea, beaucoup et son usage me guérit complètement."

Le Euehre du Palais de Justice, qui sera donné au profit de l'Hospice de Montmagny, mercredi prochain, le 14 janvier courant, à 8 hres p.m., promet de remporter un grand succès.

Un grand nombre de cartes ont déjà été vendues, et les amateurs du Euehre, qui se proposent d'y prendre part, feront bien de retenir leurs billets d'avance, car le nombre en est limité. On peut s'en procurer, en s'adressant au magasin de Mlle Valérie Dion, ou au magasin de la Compagnie Électrique de Montmagny, dans la vitrine duquel les prix sont exposés.

M. Lucien Gaumont, de Saint-Raphaël, est venu passer quelques jours chez son père, M. Louis Gaumont.

M. et Mme Armand Morin, de Québec, sont venus passer quelques jours chez MM. Amédée Côté et Jean Morin.

Est décédée à l'Hôpital Général, à Québec, il y a quelques jours, à l'âge de 86 ans, Mlle Ursule Talbot, ci-devant de Montmagny.

M. et Mme J. A. Garneau, de Montréal, est venue passer quelques jours chez son père, M. Louis Létourneau.

Mme Vve Amédée Beaubien est allée passer quelques temps à Monk, chez sa fille, Mme Réal Lavergne.

Mme Pierre Nicole est allée passer quelques jours à Montréal, chez des parents et amis.

L'assemblée annuelle des membres des Cercles Agricoles de chacune de nos paroisses, doit avoir lieu suivant la loi, le deuxième mardi de janvier. Nous n'avons nul doute que tous les cultivateurs l'esprit progressif se feront un devoir d'assister à cette réunion.

M. et Mme Joseph Tétu, de Rivière du Loup, sont venus passer quelques jours chez leur père, M. Joseph Caron.

Dimanche, après la grand'messe, on a procédé à la vente des bancs qui avaient été remis à la fabrique.

Les vacances de Noël et du Jour de l'An sont terminées, et lundi et mardi, les élèves des collèges et convents se sont remis à l'ouvrage jusqu'au mois de juin prochain, c'est-à-dire jusqu'aux grandes vacances de l'été.

Tous ces élèves, après un repos bien mérité, près de leurs parents, ont repris avec plaisir leurs études.

Le 21 décembre dernier, est décédé à Chicago, à l'âge de 69 ans, M. Cléon Thivierge, autrefois de Montmagny, veuf de Dame Mary Cunningham. Sa sépulture a eu lieu à Chicago, le 25 décembre.

M. Thivierge était le frère de notre concitoyen, M. Edmond Thivierge, o. de Mmes Georges Fournier et Horace Bélanger, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

M. et Mme Arthur Blais sont allés passer le Jour de l'An à Saint-Pierre, chez leur père, M. Prudent Picard.

M. Freddy Fortin, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son

M. et Mme J. Eugène Proulx, de Québec, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Joseph Paré et Napoléon Proulx.

M. René Fournier, qui était du Séminaire de Sainte-Agathe, est venu passer le Jour de l'An, chez son père, M. Geo. E. Fournier.

Le 21 décembre dernier, est décédé à Chicago, à l'âge de 69 ans, M. Cléon Thivierge, autrefois de Montmagny, veuf de Dame Mary Cunningham. Sa sépulture a eu lieu à Chicago, le 25 décembre.

M. Thivierge était le frère de notre concitoyen, M. Edmond Thivierge, o. de Mmes Georges Fournier et Horace Bélanger, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

M. et Mme Arthur Blais sont allés passer le Jour de l'An à Saint-Pierre, chez leur père, M. Prudent Picard.

M. Freddy Fortin, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son

M. et Mme J. Eugène Proulx, de Québec, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Joseph Paré et Napoléon Proulx.

M. René Fournier, qui était du Séminaire de Sainte-Agathe, est venu passer le Jour de l'An, chez son père, M. Geo. E. Fournier.

Le 21 décembre dernier, est décédé à Chicago, à l'âge de 69 ans, M. Cléon Thivierge, autrefois de Montmagny, veuf de Dame Mary Cunningham. Sa sépulture a eu lieu à Chicago, le 25 décembre.

M. Thivierge était le frère de notre concitoyen, M. Edmond Thivierge, o. de Mmes Georges Fournier et Horace Bélanger, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

M. et Mme Arthur Blais sont allés passer le Jour de l'An à Saint-Pierre, chez leur père, M. Prudent Picard.

M. Freddy Fortin, de Montréal, est venu passer quelques jours chez son

M. et Mme J. Eugène Proulx, de Québec, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Joseph Paré et Napoléon Proulx.

M. René Fournier, qui était du Séminaire de Sainte-Agathe, est venu passer le Jour de l'An, chez son père, M. Geo. E. Fournier.

Le 21 décembre dernier, est décédé à Chicago, à l'âge de 69 ans, M. Cléon Thivierge, autrefois de Montmagny, veuf de Dame Mary Cunningham. Sa sépulture a eu lieu à Chicago, le 25 décembre.

M. Thivierge était le frère de notre concitoyen, M. Edmond Thivierge, o. de Mmes Georges Fournier et Horace Bélanger, à qui nous offrons nos sincères sympathies.

L'ECHEANCE FATALE

Nous continuons de recevoir de nouvelles preuves de l'appauvrissement de nos forêts progressif d'une façon alarmante. Ainsi, le président Coolidge, se basant sur les rapports du Service forestier américain, déclarait récemment que "les cinquante dernières années, démontrant ainsi qu'il ne leur reste plus de bois que pour une quinzaine d'années. Notre calcul était donc assez juste lorsque, l'an dernier, nous fixions à treize années la capacité de rendement des forêts américaines."

Quelques-uns seraient tentés de déduire de cette déclaration du président que l'étendue actuellement en forêt aux États-Unis est concentrée sur la côte du Pacifique, où le contenu à l'acre est de beaucoup supérieur au contenu des forêts qui ont été déjà saccagées à cause de la plus grande grosseur des arbres. On sait toutefois que tout avantage qui peut exister de ce côté sera plus qu'annulé par l'inaccessibilité d'une grande partie des massifs forestiers et par la qualité inférieure des produits que pourront donner d'autres peuplements forestiers. Enfin, l'exploitation des arbres de forte taille entraîne nécessairement des déchets énormes, et des expériences récentes démontrent que le gaspillage, au cours de coupes faites dans des peuplements très riches, atteint jusqu'à 20,000 pieds, mesure de planche, par acre.

Pour évaluer la longévité possible de ce qui reste de forêts vierges aux États-Unis, il faut aussi tenir compte du fait que ce capital est fortement entamé chaque année par les insectes, les incendies et le vent. Les pertes augmentent avec l'assèchement des sols et la disparition du couvert forestier. Il faut aussi noter que l'exploitation de ces forêts augmente en proportion directe avec l'augmentation de la population et le développement des nouvelles industries dont le bois est la matière première.

Il semble donc qu'il est raisonnable de fixer à quinze ans la date de l'épuisement complet des forêts des États-Unis dont les cinquante dernières années ont été rasées durant les soixante-dix dernières années.

Si l'on passe au Canada, la situation, ainsi que je l'ai fréquemment démontré, est encore plus alarmante. Prenons la province de Québec comme exemple. Quelque sa situation forestière soit plus favorable que celle de beaucoup d'autres provinces, nous constatons, comme je l'ai démontré et prouvé nombre de fois, que l'approvisionnement disponible en bois de pulpe sera épuisé avant dix ans, si des mesures radicales ne sont pas prises pour enrayer le déboisement en cours.

Certains critiques emploient une opinion attribuée à la Commission Royale du Bois de Pulpe pour essayer de contredire cette assertion. Ils se servent de l'estime fournie par la dite Commission pour démontrer que les forêts de Québec renferment environ 131,000,000 cordes de bois à papier disponibles, que le total des coupes est de 3,000,000 cordes par année, et par un simple calcul mathématique, démontre, par cette méthode, que les forêts dureront.

On semble ainsi ignorer les événements passés et ne tenir aucun compte des pertes énormes causées par le feu et les autres agents destructeurs des forêts. On ne tient pas compte des coupes toujours plus considérables qu'il faut faire pour approvisionner les nouvelles usines qui surgissent si rapidement dans la province, que l'on ne peut presque plus en suivre le développement.

Même la Commission omet de tenir compte des pertes provenant de chablis ou renversis, quoique, d'après les experts, ce soit là non seulement l'un des plus sérieux éléments de destruction des forêts, mais celui qui s'aggrave tous les jours davantage, à mesure que les conditions favorisent davantage la dévastation par le vent. A l'heure actuelle les pertes, de cette source seule, sont plus que suffisantes pour contrebalancer la croissance totale annuelle. Les pertes causées par le feu, le champignon et les insectes sont reconnues par la Commission comme étant des plus graves. (Pour les forêts situées le long des lignes du chemin de fer Transcontinental, il a été démontré que le feu détruit vingt cordes de bois pour chaque corde abattue à la hache). La Commission, elle-même, signale la faiblesse du principe d'essayer de calculer la durée des forêts en divisant le bois disponible par la consommation annuelle. "Il est très clair", dit le rapport, "que les chiffres obtenus par une division mathématique de la consommation annuelle pour déterminer l'approvisionnement total, sont entièrement trompeurs et ne valent rien."

Si l'on additionne ces pertes avec le montant de la coupe annuelle, laissant une marge pour l'augmentation du total du bois nécessaire pour les industries nouvelles, contrebalçant la croissance par les pertes causées par le vent, et divisant par le total ainsi obtenu les 131,000,000 cordes, chiffres maximum vérifiés par la Commission, le résultat démontrera que l'approvisionnement ne sera pas suffisant pour durer plus de dix ans.

Il n'y a pas à s'étonner si la Commission du Bois de Pulpe en arrive à la conclusion "que le Canada gaspille son capital forestier plus que

toute autre nation au monde et que des méthodes bien définies, radicales et constructives sont d'importance capitale dans la conservation des forêts, si le Canada veut protéger et développer encore plus son industrie forestière."

Dans un exposé publié par l'Association des Vendeurs de Bois de Pulpe, on abuse étrangement des "colossales pertes de bois de pulpe" provoquées, par d'autres causes que celles des utilisations industrielles du bois énumérées ci-dessus. Ces marchands prétendent que les causes de ces pertes colossales représentent 90 pour cent du dépeuplement annuel des forêts et de la conclusion qu'il n'y a pas à se préoccuper des pertes causées au pays, par les expéditions illimitées de un million à un million et demi de cordes de bois aux États-Unis chaque année. La vérité est exactement le contraire de cet avis. Puisque la perte totale est si grande qu'elle menace nos forêts d'épuisement dans une période de dix ans, quel meilleur argument peut-on trouver en faveur de préserver ce que nous avons et de l'utiliser pour nos propres industries aussi longtemps que possible? Le fait que le bois exporté provient de nos régions les plus riches, les plus riches et les plus accessibles et conséquemment les moins exposés à la destruction par l'incendie ou autres causes—compromettant, de fait, notre seule réserve assurée—fait bien ressortir ce point.

La facilité des efforts cherchant à amoindrir l'effet d'un embargo pour empêcher les exportations du bois de pulpe, ressort encore plus quand l'on constate que ces exportations au cours des dix dernières années représentent une moyenne annuelle de plus de 20 pour cent de la coupe totale.

Je laisse aux autres l'exposé de l'argument économique—la différence entre la valeur reçue pour ce bois exporté dans son état brut et sa valeur s'il avait été travaillé ici et exporté sous forme de papier, et le profit qui en serait résulté pour le capital canadien et la main d'œuvre canadienne.

Ma prétention est que les forêts du Canada sont déjà en grande partie dépeuplées